

AGORA

REVUE DE L'ASSOCIATION GRECO-SUISSE JEAN-GABRIEL EYNARD



GENÈVE 2025

AGORA

REVUE DE L'ASSOCIATION GRECO-SUISSE JEAN-GABRIEL EYNARD

ISSN 3042-8947 (Print)
ISSN 3042-8939 (Online)

COMITÉ DE RÉDACTION :

Alessia Mistretta, Virginie Nobs, Christa Dubois-Ferrière, Vasiliki Tsaita-Tsilimeni,
Elisabetta de Stefani Spangraft

LISTE DES CONTRIBUTIONS :

GABRIEL AUBERT, Trois mondes à Ravenne	p. 5-15
PASCAL ARNAUD, Le chantier de construction navale : l'apport des papyrus (III ^e s. av. J.-C. – VII ^e s. ap. J.-C.)	p. 16-28
ANDRÉ HURST, Nos aïeux effrayaient les héros de la Grèce	p. 29-34
ALESSIA MISTRETTA, VIRGINIE NOBS, La philanthropie et la recherche : Archéologie solidaire	p. 35-41
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2025	p. 42-43
LES VOYAGES	p. 44-76

EDITO

L'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard a été fondée par un groupe de Genevois et de Grecs réunis autour de l'historien et journaliste Edouard Chapuisat alors qu'approchait le centième anniversaire du début de la guerre d'indépendance grecque de 1821. Les membres fondateurs et futurs membres du comité étaient, du côté suisse, Édouard Chapuisat qui sera le premier président de l'Association, Jean Martin, Waldemar Déonna, Fred Boissonnas, Daniel Baud-Bovy, du côté grec, le professeur de mathématiques Giorgos Arvanitakis (premier secrétaire général du Comité), l'économiste Mavrogordato (premier trésorier), ainsi que les médecins Yennaropoulos, Zanettos et Papadakis.

L'Association vit le jour le 3 juillet 1918, lorsque se réunit le comité d'initiative. Le communiqué en vue de la fondation de l'Association fut publié dans le *Journal de Genève* du 11 octobre 1918 :

« Au moment où on parle partout de la Société des Nations – preuve éloquente que la conscience universelle, éclairée sur la fraternité des peuples se dépouille des anciens préjugés – l'idée de fonder une “Association gréco-suisse” ayant pour but de resserrer et d'augmenter les liens de toute nature entre les peuples suisse et grec, jaillit spontanément ».

L'assemblée constitutive n'eut cependant lieu que le 10 mars 1919 au Palais de l'Athénée, de façon tardive, en raison de l'épidémie de grippe espagnole qui sévissait et qui avait mené à une interdiction des rassemblements publics. C'est la raison pour laquelle le Centenaire de l'Association a été célébré en mars 2019.

La nouvelle revue Agora, fondée en 2024 par l'Association Jean-Gabriel Eynard est une revue gréco-suisse dédiée à la culture grecque de toutes époques axées sur la langue, l'histoire de l'art, la philosophie, l'histoire, l'archéologie et le patrimoine mais aussi l'économie et les relations internationales. Elle propose des dossiers thématiques, des contributions variées, explorant le passé et la contemporanéité. Un espace important sera dédié à la photographie.

Le projet de la revue Agora est né de l'idée de réunir à partir des activités et des initiatives proposées par l'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard, un public plus large de citoyennes et citoyens, et de concevoir le tout comme un dialogue collectif

La publication s'adresse à tout lecteur s'intéressant à la culture grecque et à la tradition qui lie spécialement la Suisse, la Genève internationale et la Grèce.

Jean-Gabriel Eynard, né à Lyon le 28 décembre 1775 et décédé à Genève le 5 février 1863, est le fils de Gabriel-Antoine, négociant, et de Marie-Madeleine Meuricoffre. Il épouse en 1810 Anna Lullin de Châteaueux, fille de Michel, banquier. Jean-Gabriel Eynard fait un

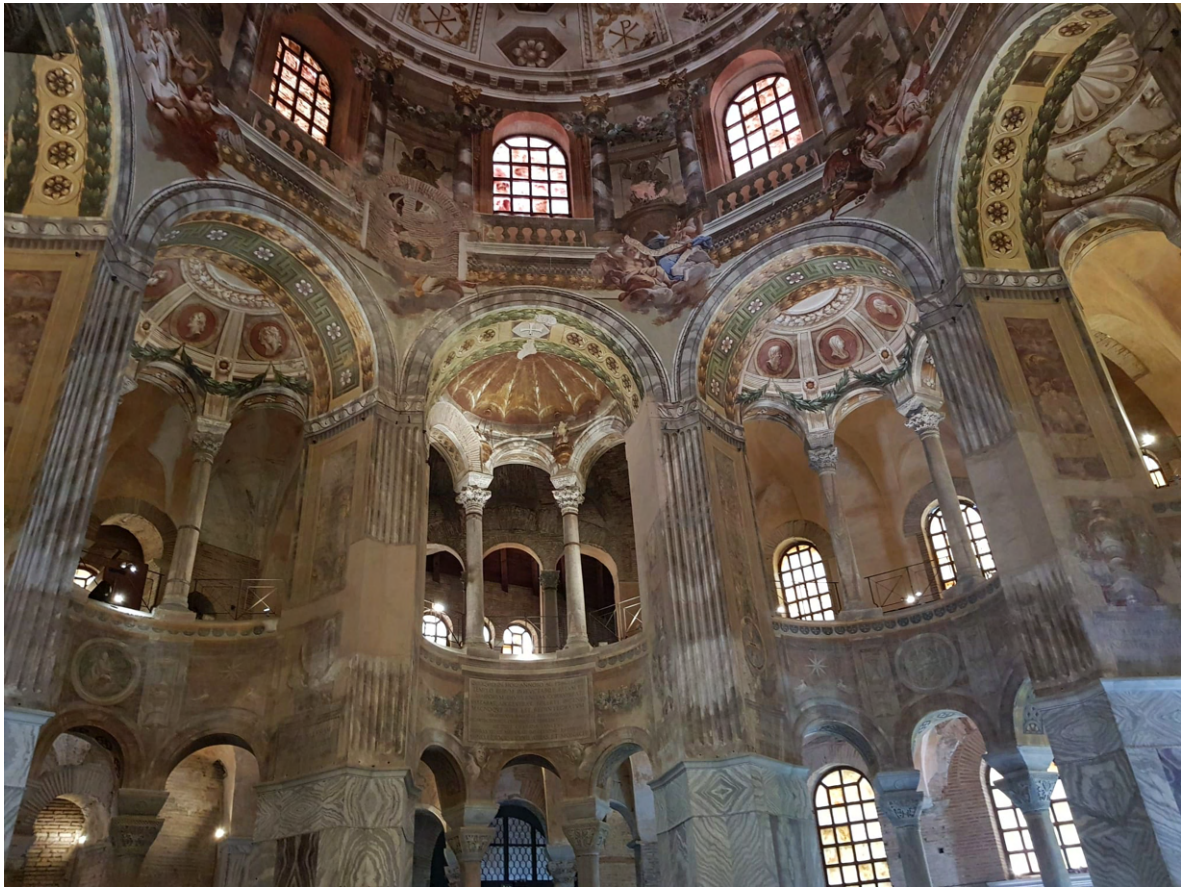
apprentissage de commerce à Gênes avant de faire fortune en Toscane. Il occupe également la fonction de conseiller financier de Marie-Louise de Bourbon, reine d'Etrurie, puis d'Elisa Bacciochi, sœur de Napoléon, grande-duchesse de Toscane. Etabli à Genève et Rolle dès 1810, il accompagna en qualité de secrétaire Charles Pictet-de Rochemont aux congrès de Paris et de Vienne (1814). Ami de Capo d'Istria, il s'enthousiasma pour la cause de l'indépendance grecque (1821-1829), fut le coordinateur des comités philhelléniques en Europe et prodigua ses conseils financiers au nouvel Etat ; il fut cofondateur de la Banque Nationale de Grèce en 1842. A Genève, il se fit bâtir une belle demeure de style florentin (1817-1821) et le palais de l'Athénée (1863), qu'il offrit à la Société des Arts. Il fut en Suisse l'un des pionniers de la daguerréotypie et de la daguerréotypie-stéréoscopique.

Sa femme Anna Lullin de Châteauevieux (née à Genève le 26 mai 1793 et décédée le 30 octobre 1868 à Genève) est fille de Michel Lullin de Châteauevieux, banquier, et d'Amélie Christine Pictet, sœur d'Adolphe Lullin. En 1814, elle accompagna son mari et son oncle Charles Pictet-de Rochemont au congrès de Vienne, où elle joua un rôle important en participant à la vie mondaine et en recevant dans son salon les diplomates influents de l'époque. Elle soutint également l'activité diplomatique de son mari au congrès d'Aix-la-Chapelle (1818), où elle défendit la cause de la cour de Toscane. Sa découverte précoce de Paris, ses fréquents séjours à Florence et ses nombreux voyages éveillèrent son goût artistique. Très intéressée par l'architecture, elle participa à la conception de sa résidence genevoise, le palais Eynard (1817-1821), où l'on perçoit l'influence des courants internationaux d'inspiration palladienne. Elle fit également restaurer les habitations environnantes et construire les maisons de l'actuelle rue Eynard ainsi que le Palais de l'Athénée (1863). Les activités philanthropiques tinrent une place importante dans leur vie.

GABRIEL AUBERT

TROIS MONDES À RAVENNE

Ravenne illustre les confins de trois mondes : le monde romain finissant, le monde barbare envahissant, le monde byzantin resplendissant. En témoignent le Mausolée de Gala Placidia, l'église de Saint-Apollinaire-le-Neuf et le tombeau de Théodoric, enfin la basilique de Saint-Vital.



Basilique Saint Vitale à Ravenne

GALA PLACIDIA (388-450)

Le nom de Gala Placidia est indissociable du mausolée qui porte son nom. Certes, cette chapelle ne fut pas la dernière demeure de l'impératrice. A sa mort, en 450, Gala Placidia fut enterrée à Rome. Toutefois, les mosaïques éblouissantes du mausolée représentent un des

accomplissements les plus prestigieux de Gala Placidia, dont la vie haletante, dans ce monde romain finissant, mérite d'être racontée¹.

Avant les invasions, Rome était le centre du monde connu. Cependant, dès le III^e siècle, les empereurs n'y résidaient plus en permanence. Un nombre croissant d'entre eux, militaires, préféraient des villes mieux placées sur le plan stratégique.

En 286 – changement radical – Dioclétien transféra la cour impériale de Rome à Milan. C'est à Milan qu'en 313 son successeur Constantin adopta l'édit octroyant aux Chrétiens les privilèges dont jouissaient les autres cultes, pourvu que tous les fidèles adressent aux dieux des Romains des prières pour le bien-être et le triomphe de l'empereur et de l'empire.

En 330, Constantin fonda Constantinople, devenue capitale de l'empire romain d'Orient. Mais Milan resta la capitale de l'empire romain d'Occident. En 380, Théodose II, maître de cet empire, et Gratien, maître de l'empire d'Orient, firent du christianisme l'unique religion officielle qui, de persécutée, devint à son tour persécutrice.

En 394, Théodose II fit venir à Milan son fils Honorius, âgé de dix ans, et sa fille Gala Placidia. L'année suivante, Théodose II décéda, de sorte qu'en janvier 395 Honorius, l'enfant de dix ans, devint l'empereur romain d'Occident. Sa cour restait à Milan.

A cette même époque, les Wisigoths, sous la direction d'Alaric, s'apprêtaient à envahir l'Italie. Durant l'hiver 401-402, ils assiégèrent Milan. Aussi, en 401, la cour abandonna cette ville trop exposée. Ravenne, protégée par des marais et jouissant d'installations portuaires importantes, était réputée imprenable : Honorius s'y transporta avec la cour. C'est ainsi que Ravenne devint la dernière capitale de l'empire romain d'Occident.

Mais suivons la petite sœur d'Honorius, Gala Placidia. Plutôt qu'à Ravenne, elle fut envoyée à Rome, dans sa famille, loin du front : précaution fort malheureuse puisque, le 24 août 410, les Wisigoths d'Alaric prirent Rome, la pillèrent et capturèrent la petite Gala Placidia, devenue leur otage.

Alaric poursuivit sa route vers le Sud avec sa captive, mais tomba malade et mourut à la fin de 401. Son successeur Athaulf comprit que l'expédition au Sud conduisait à une impasse : il rebroussa chemin pour gagner l'Espagne. Ainsi, Athaulf remonta vers la Gaule

¹ Le présent récit se fonde sur Judith Herrin, *Ravenne, Capitale de l'Empire, Creuset de l'Europe*, Passés composés, Paris 2020, p. 53-59 et 71-95.

avec sa précieuse otage, alors que son frère Honorius, empereur romain d'Occident, se barricadait à Ravenne. Gala Placidia devait passer plus de trois ans chez les Wisigoths.

Le 1^{er} janvier 414, à l'âge de 21 ans – Marie-Louise avant la lettre – Gala Placidia fut contrainte d'épouser Athaulf, roi des Wisigoths. La cérémonie, chez les barbares, fut presque romaine. Selon un historien de l'époque, Gala Placidia revêtit un costume royal. Athaulf prit place auprès d'elle, vêtu lui aussi du manteau et d'autres vêtements en usage chez les Romains. Dans le rituel du mariage, la religion ne joua aucun rôle, même si les deux époux étaient chrétiens, quoique de doctrines différentes : Gala Placidia, selon la doctrine officielle de l'empire, imposée par Théodose I^{er}, reconnaissait la double nature du Christ, tandis que son époux, arien, la niait.

Athaulf offrit à sa fiancée cinquante beaux esclaves vêtus d'une robe de soie et portant chacun dans leurs mains deux grands plateaux, l'un chargé d'or, l'autre d'ineestimables pierres précieuses, pillés à Rome par les Goths lors du sac de la ville².

En 415, le couple célébra la naissance d'un garçon nommé Théodose, prénom de son grand-père maternel. Gala Placidia le présenta aux Wisigoths comme le symbole d'une union avec les Romains. La reine devint ainsi l'illustration d'une nouvelle culture fondée combinant les traditions des Wisigoths et des Romains.

La grande ambition de ce mariage fut ruinée par le décès du petit Théodose, âgé d'à peine un an, quand les Wisigoths, remontés vers la Gaule, traversaient les Pyrénées pour entrer en Espagne. Le cercueil de la petite dépouille fut laissé dans une église près de Barcelone.

Gala Placidia, qui venait de perdre son enfant, perdit aussi son mari Athaulf, égorgé par un valet d'écurie cette même année 415 (voire en 416). Le nouveau roi, Sigéric, traita cruellement Gala Placidia, contrainte de marcher sur une longue distance, nu-pieds, devant son cheval.

Son fils et son mari étaient morts. Redevenue otage, l'ex-reine Gala Placidia vécut dans l'humiliation. Mais sa destinée se redressa subitement, car les Wisigoths avaient faim.

² Herrin, p. 57.

En effet, les Wisigoths, qui cherchaient désespérément à se ravitailler, envoyèrent plusieurs ambassades à Ravenne, pour échanger Gala Placidia contre 600 000 mesures de céréales. Dès l'affaire conclue, la princesse, alors âgée de quelque 24 ans, fut reconduite à Rome par les émissaires de son frère Honorius ; elle était accompagnée de sa garde rapprochée, composée de soldats wisigoths, familiers qu'elle conservait auprès d'elle.

Demi-sœur des empereurs d'Occident Arcadius et Honorius, Gala Placidia était la femme la plus importante de la dynastie, après l'impératrice Eudoxie, épouse de Théodose II, empereur de l'empire romain d'Orient. Dès son retour, Honorius prit sa main et s'empressa de la donner à Constance, son général favori. Selon l'historien Olympiodore, la jeune femme n'était pas consentante (mais qui s'interrogeait sur le consentement ?).

Gala Placidia retrouva donc sa vie de princesse impériale, épouse, désormais, d'un général de renom, qui partageait son temps entre la cour impériale de Ravenne, sa résidence romaine et ses campagnes militaires. En 417 ou 418, elle donna naissance à une fille et, en juillet 419, à son fils Valentin (le futur Valentin III).

Or, en 421, quatre ans après le mariage de sa sœur, Honorius éleva Constance à la dignité de co-empereur d'Occident. Gala Placidia, ancienne reine wisigothe par son premier mariage, devenait ainsi, par ce second mariage, impératrice *augusta* de l'empire romain d'Occident.

Mariage de courte durée : en septembre de cette même année 421, le co-empereur Constance mourut, laissant Gala Placidia veuve à nouveau, mais cette fois impératrice. Impératrice et mère du petit Valentin III, destiné à devenir le successeur de l'empereur Honorius, toujours vivant, mais sans descendance.

La vie à Ravenne fut troublée par la rivalité entre la garde prétorienne wisigothe de l'impératrice et les troupes d'Honorius. Des émeutes agitérent la ville. Un serviteur de Gala Placidia et deux de ses servantes affrontèrent l'accusation de conspiration contre l'empereur Honorius. En 423, Gala Placidia, sa famille et ses domestiques furent bannis de Ravenne. La jeune femme s'enfuit à Constantinople et trouva refuge à la cour de Théodose II.

Revenue dans sa ville natale, Gala Placidia rencontra pour la première fois l'empereur, Théodose II, âgé de 22 ans. Or, en cette même année 423, l'empereur d'Occident, Honorius, frère de Gala Placidia, rendit son dernier soupir. Gala Placidia comprit immédiatement que son fils Valentin III était le mieux placé pour revendiquer le titre d'empereur d'Occident. En 424, Théodose II donna son consentement, confirmant à Valentin III son titre d'enfant *nobilissime*.

La dynastie restait divisée en deux branches, d'Occident et d'Orient. Les fiançailles de Valentin III, âgé de 5 ans, avec la fille de Théodose II, Eudoxie, âgée de 2 ans, scella l'alliance de ces deux branches. L'appui de Constantinople confortait le régime impérial d'Occident, qui en avait grand besoin.

La famille de Gala Placidia prit la mer pour rejoindre l'Italie. Dès son arrivée à Ravenne, Valentin III fut proclamé empereur. Suivit son intronisation à Rome le 23 octobre 425 : l'enfant fut revêtu de la toge impériale, couronné et longuement acclamé par la population romaine. La famille impériale resta dans la Ville jusqu'au Nouvel An, puis revint à Ravenne.

Entre sa proclamation comme empereur en 425 et son mariage en 437 avec sa cousine Eudoxie, Valentin III se contenta d'approuver les décisions prises par d'autres, souvent par sa mère, qui assistait certainement aux réunions du conseil. Les pièces de monnaie d'or et de cuivre frappées à l'effigie de Gala Placidia après 425 la montrent assise sur un trône, les pieds sur un coussin et les bras croisés sur la poitrine.

Pendant treize ans, de 425 à 438, Gala Placidia dirigea à l'administration civile et ecclésiastique. Elle endossa le rôle qu'Honorius, son demi-frère, avait négligé et dirigea l'empire efficacement : publication et mise en application des décrets, maintien de la paix intérieure, augmentation des impôts, rémunération des soldats, frappe de la monnaie, nomination des chefs de l'administration. Les tensions avec les barbares continuaient : c'était l'affaire des généraux.

Après 438, année de la prise de pouvoir par Valentinien III (âgé de 19 ans), Gala Placidia demeura à Ravenne comme ancienne impératrice. Jusqu'à sa mort, elle se consacra aux affaires religieuses, à des activités philanthropiques et à la construction d'édifices.

THÉODORIC LE GRAND (455-526)



Mausolée de Théodoric à Ravenne

Cinq ans après la mort de Gala Placidia naît le futur roi Ostrogoth Théodoric, dit le Grand³, qui fit bâtir notamment Saint-Apollinaire-le-Neuf dont Ravenne a conservé le mausolée, de formes et d'une masse impressionnante, mais dénué de décor.

Le Skyre Odoacre avait conquis l'Italie. En 476, après avoir pris Ravenne et pillé Rome, Odoacre déposa le dernier empereur, Romulus Augustule, sonnante ainsi le glas de l'ancien empire romain d'Occident. Survinrent alors les Ostrogoths, sous le commandement de Théodoric. Ce dernier avait vécu neuf années de son enfance comme otage à Constantinople, où il fut éduqué comme un Romain. L'empereur d'Orient Zénon l'avait envoyé combattre Odoacre, ce que l'Ostrogoth fit avec succès.

³ Sur Théodoric, Herrin, p. 127-182.

En effet, au début de 493, Théodoric conquiert sur Odoacre Milan et Pavie. Il fit pendant trois ans le siège de Ravenne, où s'était réfugié Odoacre. Ayant pris la ville, il organisa un banquet dans le « bois des lauriers », au cours duquel il tua Odoacre de ses propres mains, le 16 mars 493. Les proches et l'armée d'Odoacre furent massacrés.

Ainsi, Théodoric s'empara d'un immense territoire couvrant une grande partie de l'ancien empire romain d'Occident, soit non seulement l'Italie, mais aussi l'actuelle Suisse, une partie de l'actuelle Autriche, le Sud de l'Allemagne et les Balkans. Ce royaume dura de 493 à 553. Sa capitale fut Ravenne jusqu'en 540, puis Pavie. A une époque de constants bouleversements, Théodoric le Grand procura trente années de paix à l'Italie.

On ne saurait considérer son mausolée sans évoquer la figure du philosophe Boèce⁴.

Respectant l'héritage romain, Théodoric s'est entouré de grands intellectuels, en particulier du philosophe Boèce, descendant de l'une des plus importantes familles du Sénat romain. Né en 480 (certains disent en 476, année de la chute de Rome), Boèce avait pour parent un empereur que connaissent les lecteurs de Tintin : Olibrius. Boèce a transmis en latin des pages essentielles de l'héritage grec, en particulier d'Aristote, dont les œuvres logiques ont tant marqué la scolastique. En 2023, une exposition à la Fondation Bodmer, à Genève, permit d'admirer des œuvres manuscrites de Boèce qui ont irrigué la pensée occidentale pendant des siècles.

Vers 523-525, les relations entre Ravenne et Constantinople étaient tendues. Théodoric fit arrêter plusieurs sénateurs considérés comme trop proches de Justin, l'empereur byzantin. Parmi eux, le philosophe Boèce, qui fut exécuté avec d'autres présumés complices.

Pendant sa longue détention à Pavie, Boèce fut torturé. Attendant la mort, il écrivit la Consolation de la Philosophie, ouvrage en prose et en vers, dont voici quelques lignes :

Était-il concevable, dit la philosophie, que j'abandonne mon enfant ? Que je ne prenne pas ma part du fardeau que tu as dû porter parce que la haine s'est déchaînée sur mon nom ? Que je ne partage pas tes malheurs ? La philosophie n'a pas le droit de refuser d'accompagner un innocent sur sa route. Quoi ! Je craindrais de me faire calomnier ? Comme si cela ne m'était jamais arrivé ! Comme si cela m'effrayait ! Crois-tu vraiment que ce soit la première fois que la Sagesse est confrontée au danger, aux pratiques malhonnêtes ? Et même par le passé, n'avons-nous pas, avant l'époque de notre cher Platon, souvent livré de difficiles combats contre l'arrogance et la bêtise ? Et de son vivant, ne me trouvais-je pas aux côtés de son maître Socrate quand il remporta la victoire de mourir en martyr ? Plus tard, la foule obscure des

⁴ Sur Boèce, voir : John Moorehead, Boethius' life and the world of late antique philosophy, in John Marendon (éd.), The Cambridge Companion to Boethius, Cambridge 2009, p. 13-33.

Épicuriens, des Stoïciens et tous les autres entreprirent, chacun en fonction de ses possibilités, de détourner son héritage. J'eus beau protester et résister de mon mieux, ils me traitèrent comme une partie de leur butin et m'entraînèrent de force : ils déchirèrent le vêtement que j'avais tissé de mes propres mains, en arrachèrent des lambeaux et s'en allèrent en imaginant me posséder tout entière⁵.

JUSTINIEN (482-565)

Un an après la mort de Théodoric, l'empereur Justinien Ier accédait au trône de Byzance. La position des barbares, en particulier des Ostrogoths en Italie, s'étant affaiblie, il entreprit de reconquérir l'ancien empire romain en Occident. En 540, son général Bélisaire prit Ravenne. Consacrée en 548, les mosaïques de la basilique de Saint-Vital célèbrent face à face Justinien et Théodora, le couple impérial, accompagné de sa cour.

On ne saurait résumer ici le règne de Justinien. Bornons-nous à un rappel très sommaire, suivi de quelques lectures proposées lors du voyage de l'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard à Ravenne en février 2024.

La principale politique de Justinien fut de défendre et d'étendre l'empire romain d'Orient, en lui conférant la splendeur que reflètent notamment Sainte-Sophie et plusieurs sanctuaires à Ravenne. Soucieux d'organisation, il confia au juriste Tribonien (notamment) le soin de codifier la législation : le code de Justinien, de 528⁶, est encore étudié par les jeunes juristes. Sur le plan religieux, il prit les rênes de l'Eglise, en tranchant personnellement d'épineuses questions qui divisaient les théologiens. Il aggrava la persécution des païens et de certains chrétiens, en particulier ceux qui niaient la double nature du Christ (monophysites). En 529, il interdit l'enseignement de la philosophie et ferma l'académie néoplatonicienne d'Athènes⁷. L'Eglise autoritaire, devenue persécutrice, récusait quelque mille ans de culture antique.

L'historien Procope, contemporain de Justinien, laissa une « Histoire secrète » dans laquelle il n'épargne ni Justinien ni Théodora. Voici quelques extraits.

Sur le mode de vie de Justinien :

⁵ Boèce, La Consolation de la Philosophie, trad. Colette Lazam, Rivages, Paris 2020, p. 51.

⁶ Pierre Maraval, Justinien, Tallandier, Paris 2016, p. 111.

⁷ Maraval, p. 120-135.

Il n'avait pour ainsi dire aucun besoin de sommeil et ne fut jamais de ceux qui abusent de la nourriture et de la boisson, mais à peine avait-il goûté à quelque chose du bout des doigts qu'il se retirait de table. De telles choses lui paraissaient des nécessités secondaires imposées par la nature, car il restait souvent deux jours et deux nuits sans manger, en particulier quand le requérait le temps qui précède la fête appelée Pâques (...). Il dormait peut-être une heure et passait ensuite le reste de son temps en des promenades continuelles⁸.

Sur son caractère :

Cet homme était à la fois un coquin et un naïf, de ceux qu'on appelle 'fous et méchants', ne disant jamais lui-même la vérité à ceux qu'il rencontrait, mais parlant et agissant en tout et toujours dans un esprit de tromperie, et par ailleurs s'exposant facilement à qui voulait le tromper. Chez lui s'était développé un curieux mélange de folie et de perversité (...). Cet empereur était dissimulé, trompeur, sournois, cachant sa colère, insaisissable, un homme roué, tout à fait habile à cacher sa pensée, capable de pleurer sans éprouver ni joie ni douleur, mais sachant le faire à propos selon les besoins du moment, toujours menteur, et non pas négligemment, mais en ajoutant écrits et serments les plus solennels à ses engagements (...)⁹.

Sur les spoliations et les persécutions :

Il semblait avoir, au sujet du Christ, une foi solide, mais cela même tournait à la ruine de ses sujets, car il permettait aux prêtres de faire impudemment violence à leurs voisins et les félicitait de dépouiller de leurs propriétés ceux qui résidaient dans leur voisinage, croyant ainsi manifester sa piété envers la divinité (...) Il pensait que la justice consiste en ce que les prêtres l'emportent sur leurs adversaires (...). Il commettait (...) un nombre incalculable de crimes, car, dans son zèle pour les réunir dans une seule foi sur la question du Christ, il faisait périr les autres hommes de manière insensée, accomplissant cela aussi sous prétexte de piété. Ce ne lui semblait pas un homicide si ceux qui périssaient n'étaient pas de la même foi que lui¹⁰.

Sur les conquêtes :

Dès que les Vandales eurent été vaincus, Justinien ne se soucia pas de la manière dont il affirmerait sa domination sur cette région ni ne prit des mesures pour que la conservation des biens acquis soit assurée par la bonne volonté de ces sujets ; mais aussitôt, sans aucun délai, il rappelait (le général) Bélisaire en l'accusant de tyrannie – ce qui était complètement injustifié

⁸ Procope, *Histoire secrète*, trad. Pierre Maraval, Belles-Lettres, Paris 2024, p. 81-81.

⁹ Procope, p. 59.

¹⁰ Procope, p. 79.

– afin de pouvoir ensuite, en administrant la Libye à son gré, la dépouiller et la piller tout entière¹¹.

Sur Théodora :

De son corps, elle prenait soin plus qu'il n'était nécessaire, mais moins qu'elle le souhaitait. Elle entrait au bain très tôt et le quittait très tard, après s'être longuement baignée ; elle allait ensuite se restaurer ; et après s'être restaurée, elle prenait du repos. Pour son déjeuner et son dîner, elle prenait toutes sortes de mets et de boissons¹².

Son influence :

Si l'empereur confiait une mission à quelqu'un sans son consentement, les affaires de cet homme changeaient de cours : peu après, il était dépossédé de sa charge avec ignominie et il périssait d'une mort infamante¹³.

Quelle que soit leur portée véritable, les jugements de Procope donnent du relief aux personnages que les mosaïques de Saint-Vital représentent figés dans leur dignité.

Procope, on vient de le voir, mentionne la disgrâce de Bélisaire. Un philosophe des Lumières, Marmontel, hostile à l'intolérance de Justinien, se saisit du personnage de Bélisaire pour mettre en scène un vieillard pauvre, abandonné, mais dispensant des leçons de sagesse, donc de tolérance. Justinien, incognito, rend visite à son ancien général. Voici un passage de leur dialogue :

Bélisaire : Laissez descendre la foi du ciel, elle fera des prosélytes ; mais avec des édits, on ne fera jamais que des rebelles, ou des fripons. Les braves gens seront martyrs, les lâches seront hypocrites ; les fanatiques de tous les partis seront des tigres déchaînés. Voyez ce sage roi des Goths, ce Théodoric, dont le règne ne le céda que vers sa fin au règne de nos meilleurs princes. Il était Arien ; mais (il était) bien loin d'exiger qu'on adoptât ses sentiments (...). L'empereur Constance pensait de même. Il ne fit jamais un crime à ces sujets d'être fidèles à leurs croyances ; il en faisait un à ses courtisans d'abjurer la leur pour lui plaire, et de trahir leur âme pour gagner sa faveur. Oh ! Plût au ciel que Justinien renonçât au droit d'asservir la pensée ! Il s'est laissé engager dans des querelles interminables ; elles lui ont coûté plus de veilles que ses plus utiles travaux. Qu'ont-elles produit ? Des séditions, des révoltes et des massacres ; elles ont troublé son repos et le repos de ses Etats.

Le repos des Etats, reprit l'empereur, dépend de l'union des esprits.

¹¹ Procope, p. 97.

¹² Procope, p. 85-86.

¹³ Procope, p. 86.

C'est une maxime équivoque, dit Bélisaire, et dont on abuse souvent. Les esprits ne sont jamais plus unis que lorsque chacun est libre de penser comme bon lui semble. Savez-vous ce qui fait que l'opinion est jalouse, tyrannique, et intolérante ? C'est l'importance que les souverains ont le malheur d'y attacher ; c'est la faveur qu'ils accordent à une secte, au préjudice et à l'exclusion de toutes les sectes rivales¹⁴.

CONCLUSION

Trois mondes, à Ravenne, marqués par des changements rapides et violents : Gala Placidia, otage, reine barbare, de nouveau prisonnière humiliée, puis impératrice à Ravenne ; Théodoric, envoyé par Constantinople pour combattre Odoacre, confiant de hautes responsabilités au savant romain Boèce, puis l'immolant cruellement ; Justinien, bâtisseur de l'Eglise, mais persécuteur, conquérant d'un empire qu'il voulait étendre aux frontières de l'ancien empire romain, mais interdisant l'étude des écrivains à qui cet empire doit son rayonnement jusqu'aujourd'hui.

¹⁴ Marmontel, Bélisaire, Yverdon 1767, p. 163-164.

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION NAVALE : L'APPORT DES PAPYRUS (III^E S. AV.
J.-C. – VII^E S. AP. J.-C.)

Qu'il s'agisse de construction *ex novo*, d'entretien saisonnier ou de remise à neuf, le chantier naval était une partie essentielle de la vie des navires antiques, qui pouvait être fort longue – environ 80 ans d'après les papyrus de contrats de *misthoprasiē*¹⁵ –, et imposait non seulement des travaux réguliers d'entretien et de réparation d'avaries fréquents, mais aussi des remises à neufs répétées. Le chantier naval reste pourtant une réalité fort méconnue.

Les textes en parlent fort peu en dehors de quelques métaphores ou de traditions poétiques épiques. L'épigraphie est pour l'essentiel silencieuse en dehors de quelques mentions de métiers ou de matériaux de construction navale. L'archéologie peine à identifier un objet mal défini.

Les papyrus peuvent nous aider dans cette quête. Cet ensemble documentaire est resté peu étudié en dehors d'un article pionnier de L. Casson, consacré à la chaîne opératoire de la construction navale telle qu'elle se dégage d'un document du III^e s. ap. J.-C., et d'un article de P.J. Sijpesteijn analysant un contrat de construction navale¹⁶. Les papyrus relatifs à l'organisation et au fonctionnement des chantiers de construction navale forment en réalité un ensemble documentaire assez conséquent, où l'on trouve pêle-mêle correspondance privée et publique, contrats, ou encore documents comptables.

LE CHANTIER : UNE TÂCHE CONTRACTUELLE PLUS QU'UNE STRUCTURE PERMANENTE ASSOCIÉE À UN LIEU

Le nom qui caractérise le chantier est *naupègeion* et en aucune façon *néôrion*, comme on le pense souvent. Le terme *néôrion* est un terme générique qui caractérise l'arsenal pris dans son ensemble, et non le chantier. Le terme *naupègeion* définit le lieu où s'exercent une activité, la *naupègia*, à un métier, celui de *naupègos* qui s'attachent génériquement à la fabrication d'un navire livré en état de naviguer. Les bois nécessaires à cette activité sont caractérisés comme ξύλα ναυπηγήσιμα.

¹⁵ Sur les contrats de « *misthoprasiē* » voir la page 20.

¹⁶ CASSON 1990 ; SIJPESTEIJN 1996.

Le chantier n'est pas autre chose que le lieu où se déroule cette activité. L'imaginaire historique moderne tend à assimiler le chantier à un lieu et à une structure permanente. Certains l'ont sans doute été. Plusieurs textes nous montrent en effet que les chantiers sont ici ou là des indicateurs micro-topographiques permanents, le plus souvent en contexte militaire.

Le texte décrivant la construction de la nef Argo¹⁷ nous montre la mise en place d'un chantier improvisé. Même relatif à l'âge héroïque, ce texte n'est sans doute pas dénué de pertinence pour comprendre le chantier. On identifie un endroit convenable à terre et l'on y construit le bateau, puis on creuse le chenal de mise à l'eau et on fait glisser le navire à l'eau en le poussant. Plus le navire est long, plus la pente sous-marine doit être importante, égale ou supérieure à celle de la longueur du navire et d'un pendage au moins égal à celui de la cale de halage.

Dans le cas de navires à réparer, il faut trouver un moyen soit de les tirer à terre, soit de les mettre sur cale en inclinant le navire sur un flanc. La mise en chantier a longtemps été et reste en plusieurs lieux du monde une opération qui utilise des lieux d'opportunité où l'échouage est simple et n'entre pas en conflit avec d'autres utilisations du littoral. C'est d'autant plus aisé que les navires restent de taille petite ou moyenne – inférieure à 20 m.

Un texte essentiel nous montre que le chantier est dit « planté » lors du début des travaux¹⁸. Il n'est donc pas un lieu, mais un espace de travail lié, comme le contrat, à la construction d'un bateau. Souvent la main d'œuvre est réunie dans le cadre de ce contrat. Le chantier n'est donc pas nécessairement une structure permanente.

En règle générale, les chantiers sont en effet d'abord un contrat. Les clauses de ces contrats, dont la forme a évolué, paraissent avoir peu évolué dans le temps et dans l'espace. Celles que l'on connaît dans l'Égypte gréco-romaine sont sensiblement identiques à celles que l'on connaît à Venise à la fin du Moyen-Âge. Seuls quatre documents en forme juridique sont parvenus jusqu'à nous :

- Un contrat en forme d'*épidochè* daté de 249 ap. J.-C. (SB XXIV. 16254). L'*épidochè* est une forme de document spécifique au nom oxyrhinchite
- Un *naupègikon* délivré par le maître d'œuvre à la fin des travaux de construction d'un « navire grec » (BGU VII. 1663, III^e s. ap. J.-C., Philadelphia), qui est à la fois un quitus libératoire et une attestation de qualité des travaux.

¹⁷ Apoll. Rhod. *Argonautiques*, I, 367-393 ; cf. CHAMOUX 1983.

¹⁸ SB XX. 15026 de 322 ap. J.-C. : ἀφ' [ᾧ] χρόνου πέπηκται τὸ ναυπήγιον τὸ κατὰ τὴν Κλεοπά-
[5]τραν.

- Un contrat d'embauche de travailleurs par le maître d'œuvres daté de 535 (*P.Oxy.* XVI. 1893).
- Un compte de 566 (*P.Oxy.* LV. 3804).

Ces documents, largement fragmentaires, sont tous assez tardifs, mais la comparaison avec d'autres documents, plus anciens, en particulier des lettres et comptes issus de l'archive de Zénon, ou plus tardifs, permettent de confirmer la diffusion des pratiques qu'encadrent les contrats parvenus jusqu'à nous et d'en faire remonter l'origine au moins jusqu'au III^e s. av. J.-C., la forme du contrat étant seule sujette à transformation.

Cette situation se retrouve à l'identique dans le cas des contrats liés à la pratique de la navigation commerciale, totalement absents des sources papyrologiques antérieures à la période romaine impériale, ce qui peut être lié aux aléas de la conservation des documents écrits ou à la prévalence de procédures orales aux périodes les plus anciennes. Dans le cas des connaissances en particulier, le plus ancien document conservé date de l'époque d'Auguste, et l'on voit que d'un point de vue formel, ces documents se nourrissent à l'occasion de contrats de droit commun, jusqu'à ce qu'une forme courante émerge dans les années 60 ap. J.-C. Quant aux clauses que l'on y trouve, elles sont toutes déjà attestées dans des édits d'époque ptolémaïque¹⁹. À la différence de la forme juridique, le contenu des pactes semble avoir été d'une grande stabilité.

On ne peut exclure que l'encadrement contractuel des travaux ait pu être moins formalisé, en particulier dans un contexte où le suivi des travaux était assuré par un homme du métier, notamment le commandant du navire, culturellement plus proche des artisans du chantier que les bourgeoisies urbaines propriétaires des navires, et où le propriétaire, proche du pouvoir, avait des moyens de pression. Des pilotes tiennent ainsi Zénon au courant de mises en chantier et des conditions d'exécution des travaux sans joindre de contrat à leurs travaux. À en juger par les correspondances conservées l'autorisation écrite donnée au commandant par le propriétaire du navire, qui est aussi le payeur, suffit apparemment à lancer les travaux.

UN CONTRAT D'ENTREPRISE ENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE ET MAÎTRE D'ŒUVRE

Le contrat identifie un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre et définit leurs devoirs réciproques. La détermination de l'identité du ou des maîtres d'ouvrage était particulièrement importante. L'interlocuteur direct du chantier était rarement le propriétaire, souvent un poly-

¹⁹ ARNAUD 2019.

actif issu des bourgeoisies, mais soit le commandant du navire, soit un agent du propriétaire en l'absence de celui-ci²⁰. Il fallait donc s'assurer de l'accord plein et entier du maître d'ouvrage. Par ailleurs l'exploitation du navire prenait des formes complexes. Il était habituel que le propriétaire ne fût pas l'exploitant du navire ou qu'il partageât avec d'autres les revenus et les dépenses. Des combinaisons complexes intervenaient, qui définissaient les rôles de chacun et les dépenses afférentes à chacun. Concrètement, le maître d'œuvres était le plus souvent le propriétaire du navire, mais selon les modes de gestion du bateau, qui mettent parfois en œuvre des solutions extrêmement complexes de partage des dépenses et des recettes entre le propriétaire et l'exploitant du navire²¹ (qui peut en être le commandant), cette situation pouvait varier. C'est aussi ce qui survient en cas de *misthoprasie* (*P.Lond.* III.1164h de 212 ap. J.-C.), une forme de location-vente, qui, au terme d'une quinzaine d'années de loyer simple, remettait, moyennant le versement d'une indemnité, à un locataire qui pendant 60 ou 80 ans à compter de la remise du bateau en tirerait les bénéfices, un navire remis à neuf par les soins du propriétaire, à charge pour le locataire d'en assurer ensuite l'entretien²². C'est aussi le cas lorsqu'un locataire prend en charge l'exploitation du navire, où dans la situation, beaucoup plus complexe, mais ordinaire dans la correspondance de Zénon, où le pilote est solidaire des revenus et d'une partie des dépenses afférentes au bateau. Il était donc essentiel pour le maître d'œuvre de savoir qui s'engageait à payer.

Dans sa nature, le contrat de construction est un contrat d'entreprise, ou *ergolabia*, qui définit une tâche : livrer un navire fini en état de naviguer, le maître d'œuvre étant responsable sur sa personne et sur ses biens de la qualité d'exécution, garantie à l'issue de la construction par l'émission d'un certificat. C'est par nature un contrat d'exclusivité (*SB* XXIV. 26254). Par ce contrat, le maître d'œuvre, caractérisé comme *naupègos*, constructeur de bateaux, fournit seulement la force de travail d'une main-d'œuvre qualifiée en vue de l'achèvement de la tâche contractuelle. En Égypte, les constructeurs de barques de papyrus ne sont pas considérés comme des *naupègoi* et constituent un métier spécifique : les *paktônopoioi*.

Le maître d'œuvre est chargé de fournir une main d'œuvre qualifiée et suffisante, soit qu'il s'agisse de ses gens, soit qu'il les recrute sous contrat pour l'exécution de la tâche prévue au contrat. Les deux solutions peuvent se mêler. Les ouvriers recrutés sous contrat le sont souvent assez loin du chantier, soit isolément soit sous forme de groupes itinérants. À cette fin, le maître d'œuvre reçoit du maître d'ouvrage les sommes correspondant à ses émoluments et

²⁰ *P.Col.* III. 44, archive de Zénon.

²¹ *PCZ* IV. 59649 et VINSON 1998, 170-13 ; cf. aussi *PCZ* IV.5 9753.

²² PURPURA 1988 ; RATHBONE 2007 ; CICERO 2014.

au salaire des ouvriers. Celui-ci est clairement défini. Il comprend ordinairement une part en numéraire et une part de prestations en nature qui correspond à la nourriture des ouvriers. La dotation comprenait de façon coutumière, par mois et par tête, au moins 1 artabe de blé, mais on peut y trouver aussi du sel, du vin, de l'huile, de la viande grasse, du lotus²³. Le nombre de produits et les quotités restaient variables, et étaient spécifiées dans le contrat et semblent avoir été corrélées à la rémunération en numéraire.

Ce mode de rémunération, permanent dans la documentation égyptienne de langue grecque, paraît avoir été la règle aussi dans l'ensemble du bassin méditerranéen, puisqu'on le retrouve à l'identique vers 300 ap. J.-C. comme une règle universelle dans le chapitre VII de *l'Édit du maximum* de Dioclétien, qui stipule le montant minimum du salaire journalier du *naupègos*, qui vient s'ajouter à la nourriture de l'artisan²⁴.

À en juger par le même édit, la combinaison d'un salaire calculé à la journée et de la fourniture de la nourriture n'était pas une pratique spécifique au chantier naval, mais était le principe de rémunération de la force de travail des ouvriers spécialisés, quelle qu'en fût la spécialité. La combinaison d'un salaire et de la nourriture est également bien attestée dans l'Égypte gréco-romaine pour plusieurs corps de métiers, notamment pour les bateliers du Nil.

Le montant de ces versements était calculé, pour le salaire sur la base de la journée de travail, et pour la nourriture sur la base d'une dotation mensuelle. Le maître d'ouvrage versait d'ordinaire au maître d'œuvre 50% des coûts estimés, à titre d'arrhes, à charge pour le maître d'œuvre de rémunérer les ouvriers avec ce capital. Le reste du solde calculé à partir du nombre effectif de journées de travail était acquitté par le maître d'ouvrage à la livraison du navire. En pratique, le salaire paraît avoir tendu à devenir un salaire mensuel, en harmonie avec le rythme des versements. La durée prévisionnelle du chantier s'alignait de fait sur cette pratique.

Pour établir clairement et de façon incontestable les sommes dues, une comptabilité des journées de travail était soigneusement établie (*P.Flor.* I. 69), car si des durées estimées faisaient partie des éléments du calcul des arrhes à verser, la durée prévisionnelle des travaux faisait partie des discussions qui aboutissaient au contrat, comme le montrent plusieurs

²³ *P.Hib.* I.152 (vers 250 av J.-C.) ; *SB* 24.16254 (249 ap. J.-C. Oxyrhynchite) ; *P.Harr.* III.272 (400-425 ap. J.-C.) ; *P.Oxy.* XVI.1893 (535 ap. J.-C.) ; *P.Oxy.* XXVII. 2480 (565/566 ap. J.-C. ?) ; *BGU.* XXI.2897 (VI^e s. ap. J.-C.) ; *Stud.Pal.* VIII.904 et 908 (VII^e s. ap. J.-C.).

²⁴ 13. *naupègo in navi maritima ut supra diurni (denariis) LX* ; [ναυ]πηγῶ εἰς πλοῖον ἐργαζο[μένῳ] [τῶν] θαλασσίων τρεφ[ομένῳ] ἡμερ[ήσια] (denarii) [ξ'] : « pour un constructeur employé à la construction d'un navire de type maritime, la nourriture et un salaire de 60 deniers à la journée ».

14 *in navi amnica ut supra diurni (denariis) L* ; [ναυπ]ηγῶ πλοίων λιμνιέω[ν] | [τρ]εφ[ομένῳ] ἡμερ[ήσια] (denarii) ν : « pour un constructeur (employé à la construction) d'un navire de type fluvial (*texte latin*) / de navire de lagune (*texte grec*), la nourriture et un salaire de 50 deniers à la journée ».

documents, mais n'avait aucune valeur contractuelle et ce sont les journées de travail effectives qui déterminaient la somme à verser à contrat échu, lors de la livraison du bateau ou du navire. Les durées prévues pouvaient être modifiées, par exemple, dans le cas de remises en état lourdes, si l'on découvrait d'autres vices à traiter, comme on le voit dans le cas d'un navire dont on avait prévu de démonter et remonter seulement la proue, et qui s'avère devoir être en réalité entièrement démonté et remonté (*PSI* IV. 382, de 248 av. J.-C.).

Le solde total, calculé à la fin des travaux sur la base des journées de travail réelles, était versé au maître d'œuvre à la réception par le maître d'ouvrage du navire en état de naviguer garanti contre tout vice, le maître d'œuvre étant responsable sur sa personne et sur ses biens de la qualité d'exécution du travail.

À la livraison du navire, le maître d'œuvre donne quitus au maître d'ouvrage et garantit la qualité du travail effectué dans un document désigné comme le *naupegikon*, qui vaut certificat de qualité des travaux effectués (*BGU* VII. 1663, III^e s. ap. J.-C. ; *P.Lond.* III.1164h, p.154-167, 212 ap. J.-C.).

La nature de ce contrat excluait de la part du maître d'œuvre toute autre prestation que celle d'un travail qualifié. Il incombait de ce fait au maître d'ouvrage de fournir au maître d'œuvre tout le matériel nécessaire à la réalisation de la tâche qu'il s'était engagé à accomplir, c'est-à-dire non seulement les matières et produits finis nécessaires à la construction (le bois nécessaire à la réalisation de la coque, les clous, les manœuvres, les voiles, les éléments de fer, de bronze, de bois et l'accastillage), mais aussi les outils nécessaires aux ouvriers.

Il était donc de la responsabilité du maître d'ouvrage d'assurer les flux de fourniture régulière du chantier. À défaut, le chantier était paralysé. Plusieurs documents nous montrent que, faute des bois de construction requis, ou suite au départ sans préavis d'ouvriers hautement spécialisés situés en amont de la chaîne opératoire, le chômage technique menace. C'est un scénario terriblement redouté du maître d'ouvrage, qui est alors astreint à payer des journées chômées indépendamment de la responsabilité du maître d'œuvre, dont la réputation est de faire à dessein traîner le chantier pour multiplier les journées facturées.

LE SOUS-CONTRAT DU MAÎTRE D'ŒUVRE ET LA CHAÎNE OPÉRATOIRE DU CHANTIER

Le contrat d'entreprise passé entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre délègue à ce dernier le recrutement éventuel des travailleurs engagés sur le chantier. Le maître d'ouvrage verse à ce titre au maître d'œuvre les sommes dues aux travailleurs du chantier et lui remet les

produits nécessaires à l'entretien de ces ouvriers, à charge pour le maître d'œuvre de leur reverser les salaires et la nourriture qu'il a reçus du maître d'ouvrage.

Un *naupègikon* du III^e s. ap. J.-C. (*BGU VII. 1663*) distingue par ailleurs deux catégories de travailleurs : l'*ergasia*, qui paraît désigner ici les ouvriers sous-contrat engagés pour la réalisation de cette tâche particulière plutôt que la corporation à laquelle auprès de laquelle ils auraient embauchés, et « ceux qui sont avec moi », c'est-à-dire les employés permanents du maître d'œuvre.

On peut donc trouver sur le chantier des personnes en situation juridique diverse : un groupe durable constitué du preneur et de ses dépendants, esclaves ou affranchis, et des journaliers recrutés ? spécification ? pour l'exécution de l'entreprise particulière visée par le contrat et souvent recrutés assez loin.

Le contrat principal fixe les conditions auxquelles le travail de ces détenteurs d'une technicité particulière (les documents tardifs les appellent génériquement *technitai* (*P.Lond. IV. 1410* et *1435*, du début du VIII^e s.)), sera rémunéré aux mêmes conditions dans le cadre du sous-contrat conclu par le maître d'œuvre avec chacun des ouvriers embauchés. Plusieurs documents nous montrent que, de l'époque ptolémaïque à l'époque byzantine et arabo-musulmane, le recrutement de ces travailleurs s'effectue parfois assez loin et que ceux qui travaillent au chantier sont assez mobiles. Plusieurs contrats d'embauche, tous d'époque tardive, sont parvenus jusqu'à nous, mais la documentation antérieure montre qu'ils étaient déjà d'usage. Comme ceux des marins, ils définissent la durée durant laquelle le travailleur fournit son travail, et les montants et modalités de la rémunération de ce travail.

Sur le chantier on ne trouve que trois métiers, bien distingués, aux rémunérations distinctes : les *tektônes*, qui semblent en charge de l'assemblage de la coque, les scieurs (*pristai*) qui débitent le bois brut pour en faire des planches, et les *naupègoi*, aux compétences plus variées, qui sont chargés de livrer un bateau fini prêt à naviguer. Au VI^e s. apparaît un nouveau groupe, parfois identifié aux *tektônes* : les *kalaphatai*, ou calfats.

On réservera à d'autres pages l'analyse de ces métiers. On se bornera à reconnaître que le mode de recrutement était l'une des fragilités du chantier. On voit ainsi à l'occasion le leader du groupe des *tektônes* et des *pristai*, mécontent, quitter avec ses semblables un chantier, contraignant les *naupègoi* au chômage technique (*SB XIV. 11625 = P.Ifao. II. 19*, I^{er} s. ap. J.-C.?).

L'autre fragilité structurelle du chantier réside dans son approvisionnement.

LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CHANTIER ET LES MÉTIERS EXTÉRIEURS : UNE DIFFICULTÉ MAJEURE QUI INCOMBE AU MAÎTRE D'OUVRAGE.

Le maître d'ouvrage ne louant que la force de travail des ouvriers, ceux-ci arrivent les mains nues et il lui incombe de leur fournir les outils, les matières premières propres à leur réalisation et tous les matériaux premiers et finis nécessaires à la construction du bateau.

LES OUTILS

La fourniture des outils n'a pas lieu de surprendre. Un compte de fer et d'acier de l'archive de Zénon nous montre que c'est une constante de la location du travail (*ergolabia*). Un document peut par exemple comptabiliser 9,5 mines de fer (environ 5 kilos) et 4 d'acier explicitement destinés à la confection des outils des navires en cours de construction²⁵.

On voit aussi qu'à deux escales, un bateau doit procéder à des travaux, à quelques jours de distance, pour réparer de menues avaries. À chaque fois, le pilote comptabilise l'achat de herminettes (σκέπαρνος PCZ IV. 59753) en relation directe avec ces travaux sur le bateau.

LES BOIS

La fourniture des bois de construction navale étaient un problème majeur. Tous les bois ne se valent pas pour la construction navale. Théophraste (5.7.1.7) s'étend longuement sur les essences requises pour les différentes parties de différents types de navires. Le même Théophraste, comme Strabon, indique que les lieux de production étaient relativement rares et lointains et que les bois de construction navale étaient l'objet de stratégies, de convoitises, et de commerce à grande distance, synonymes de coûts élevés. Raccourcir les circuits d'approvisionnement était donc une stratégie essentielle.

Les principales essences mentionnées par Théophraste sont le sapin, le pin, le pin d'Alep, le cèdre, le chêne et pour les varangues et demi-couples, le sycomore, le frêne, l'orme, le platane. Chaque type et chaque partie du bateau requièrent des essences spécifiques conformes aux exigences de l'architecture et de l'utilisation des navires.

En Égypte, le bois d'acacia est généralement réservé aux membrures et celui de persée au bordé. Lorsqu'il est disponible, on utilise aussi le sycomore. Le cyprès, imputrescible, est le plus souvent destiné au gouvernail et à des éléments de cale. On trouve aussi des mâts de pin et des rames en « bois grecs » importés.

²⁵ PCZ IV.59782a l. 66-67 (III^e s. av. J.-C., Philadelphia) : ἐργαλεῖα τῶν ναυπηγουμένων πλοίων/σιδήρου μν(αῖ) θ □ | στομόματος [. .] μν(ᾱς) δ'.

Plusieurs textes nous montrent à quel point il pouvait être difficile de trouver la quantité et la qualité requises pour l'accomplissement de la tâche assignée au maître d'œuvre. Ces difficultés peuvent conduire à d'âpres négociations pour obtenir un arbre et pour l'obtenir à un prix déterminé. Tous les moyens sont bons pour y parvenir afin d'éviter de payer à ne rien faire les journaliers à l'œuvre sur le chantier. On construit ainsi souvent en bois vert avec des matériaux abattus pour les besoins du chantier.

Vers le milieu du III^e s. av. J.-C., la correspondance de Zénon montre comment la nécessité imprévue de remettre à neuf la totalité d'un navire pose le problème du bois, sans lequel les ouvriers se retrouveront au chômage technique. On se livre alors à une recherche des arbres sur pieds convenables dans la zone, en situation de rude concurrence, où l'autorité personnelle des individus et les aimables pressions s'avèrent déterminantes pour obtenir les bois convoités, qu'il faudra ensuite abattre (*PSI IV*. 382, 13 août 248 av. J.-C.)

La recherche de bois propres à la construction navale, très difficiles à se procurer en Égypte, mais aussi dans bien d'autres régions, pouvait aboutir à des situations extrêmes. Dans un document daté entre 270 et 275 ap. J.-C., sous le règne d'Aurélien, un mandat d'arrêt est lancé contre un *naupègos* qui se serait rendu coupable d'avoir coupé deux très gros acacias dans un domaine impérial (*Chrest. Wilck.* 177 = *P.Lond.* II. 214, p.161-162).

Dans un autre document de l'archive de Zénon, un intendant de Zénon se débat pour assurer l'approvisionnement en bois du chantier en qualité (essences requises) et quantités suffisantes. Il accuse ouvertement les ouvriers de prétexter un manque de bois pour être payés à ne rien faire et accuse à demi-mot le kybernètès du navire d'être de mèche avec eux (*PCZ II*. 59270 = *SB III*. 675 = *PEdg.* 45, 8 juillet 251 av. J.-C.)

Un troisième document de l'archive de Zénon met en évidence la nécessité de couper autant d'arbres que possible « pour faire cesser les prétextes avancés par les *naupègoi* » (*SB XX*. 14621 = *P.Zaki Aly* 16)

Dans ces trois documents, la peur est la même : celle de voir les ouvriers payés à ne rien faire, par manque, réel ou allégué, de matière première. Le climat de méfiance entre le maître d'ouvrage et les *naupègoi* est une autre constante. Les conséquences pouvaient être redoutables. Dans un document fragmentaire, on voit le *keybernètès* Païs expliquer à Zénon que les bois n'étant pas arrivés, les ouvriers (*ergazomenoi*) ont fini par quitter le chantier (*P.Lond.* VII. 2063). Il faut alors envoyer au plus vite le nécessaire aux *naupègoi*. Le double point faible du chantier réside dans la volatilité des travailleurs itinérants lorsqu'ils sont au chômage et dans la nécessité de payer les *naupègoi* même au chômage.

Les difficultés de disposer de la matière première était particulièrement aiguë en navigation, lorsqu'il fallait faire face aux réparations rendues nécessaires par les avaries qui ne manquent pas de marquer toute navigation. Il était donc d'usage d'embarquer du matériel de rechange : vergues, voiles usagées, cordes surnuméraires, mais aussi du fer, par exemple²⁶.

LES MÉTIERS HORS-CHANTIER

Ce sont tous les métiers liés à la production, à l'élaboration et à la vente des matériaux et pièces d'accastillage nécessaires à la construction du navire. Le lexicographe Julius Pollux de Naucratis, dont l'*Onomasticon* est dédié à Commode César entre 166 et 175 en donne un aperçu :

1.84.1 : Καὶ οἱ μὲν ἐργαζόμενοι τὴν ναῦν ναπηγοὶ καὶ τέκτονες, φιλοτιμότερον δὲ νεουργοὶ καὶ νεωποιοὶ καὶ τριηροποιοὶ καὶ τὰ ὅμοια. Ζωγράφοι, στυππειοπῶλαι, σχοινοσυμβολεῖς, χαλκεῖς, σιδηρεῖς. Τὰ δ' εἰς τὴν κατασκευὴν χρήσιμα σανίδες, σίδηρος, ἥλοι, πιττάνια καὶ πίττα, στυππεῖον, κάλοι, κηρός, γόμφοι, κῶπαι. Ἐρεῖς δὲ γομφοῦν καὶ πηγνύειν καὶ ἀρμόζειν, πακτοῦν καὶ πάκτωσις.

Traduction : Ceux qui font les navires sont les constructeurs de bateaux (*naupègoi*) et les charpentiers (*tektônes*), mais il est plus élégant de dire *néourgōs*, *néopoios*, *triéropoios* et autres noms semblables. Les peintres de sujets animés, les marchands d'étoupe, les tresseurs de cordages, les bronziers, les forgerons ? Et ce qui est nécessaire pour la livraison du navire fini les planches, le fer, les clous, les poissages et la poix, l'étoupe, les cordages, la cire, les tenons, les rames. Et on dira assembler les tenons, assembler, faire tenir ensemble, assembler par ligature et ligature.

Tous les métiers de cette liste apparaissent dans la comptabilité des chantiers et dans des inscriptions liées à des sites portuaires. On peut être surpris de trouver ici le peintre de sujets animés, mais les représentations de navires anciens nous montrent que les navires étaient couverts de motifs peints, comme aujourd'hui encore les navires ou camions de certaines régions du monde. Ces peintures étaient une partie essentielle de l'identité du navire. Un maître de la peinture ancienne, Protogène de Caunos, un peintre contemporain d'Apelle avait, nous dit Pline (*HN* 35.101), connu au début de sa carrière, une extrême pauvreté et une activité extrême dans son art, et pour cette raison fut moins productif » soulignant ainsi qu'il peignait beaucoup, des œuvres bon marché et de piètre qualité, afin de survivre. Pour illustrer son propos, l'encyclopédiste ajoute « Certains pensent même qu'il a peint des bateaux jusqu'à l'âge de cinquante ans ». Peintre de bateaux était le bas de la carrière de *zographos*.

²⁶ PCZ I. 59031 = SB III, 6712 = PEdg.6, r

Une partie d'un compte de Zénon liée à la construction d'un bateau montre la fourniture de fer pour la confection d'une pince pour un *zôgraphos* (PCZ IV.59782a 5, 61-76). Le même document mentionne aussi la réalisation d'un *katablêma* (une pièce de nature indéterminée présente sur les trières) en relation avec des ancres. L'auteur de ce compte de dotations en fer a raturé une ligne budgétaire qu'il avait introduit par erreur à partir du document dont il s'inspirait : le *kéroplastès* chargé de réaliser les modèles de cire perdue destinés aux ornements de bronze. L'étaupe apparaît à maintes reprises : ceux qui la préparent et la filent (*stuppatores*), ses marchands et les tresseurs de corde (*restiones*) sont bien attestés à Ostie où ils avaient au forum des corporations une station commune (CIL XIV, 4549,1 = *SdOstia*-4, p. 65 = *Ostia* 7a = *AE* 1913, 114) et peut être deux (CIL XIV, 4549, 58 = *SdOstia*-4, p. 84 = *Ostia* 7u) : la n° 1 et la n° 58, toutes deux en vis-à-vis à l'entrée du complexe, signe de leur importance. Les marchands d'étaupe sont attestés au Pirée (IG II² 1570) et les cordiers (στυππειοπλόκοι) qui la transforment à Athènes (IG II² 1673) et à Eleusis (*I.Eleusis* 159 = *SEG* XXXIV, 122)

La mention récurrente des clous ou du fer pour les clous suppose l'intervention du forgeron.

On trouve aussi des métiers autres : ceux qui tissent le lin et ceux qui cousent les voiles *istiaraphoî* ou *velarii*. Au port de Kôrykos de Cilicie, aux V^e-VI^e s., pas moins de sept spécialistes de la couture des voiles (ἄρμενοράφοι) ont mentionné leur métier sur leur tombeau. On en connaît également un à Chio (*SEG* XXXIX, 903). La couture des voiles est aussi attestée à Délos (ID 1416 τὸ ἱστιο[ρρά]φιον). On voit aussi des maîtres voiliers sous le nom latin de *velarius* à Kôrykos, Nice, Tarente, Cologne, Misène, Naples (et à Rome où ils font peut-être des voilages).

S'y ajoutent le tissage et la vente du lin et des autres matières, ou encore la vente des joncs nécessaires à l'assemblage de la coque par ligatures (πάκτωσις), attestée par plusieurs documents d'époque ptolémaïque²⁷.

Les *kilikioî* mentionnés dans un compte du I^{er} ou II^e s. (*SB* XIV. 12102) sont ceux qui cousent le *sakkos*, dont on fait aussi les voiles. On trouve aussi ceux qui moulent la cire perdue destinée aux bronziers (on n'en compte pas moins de treize à Kôrykos), les menuisiers, les artisans du plomb à Kôrykos.

²⁷ PCZ III. 59483 et IV. 59753 ; *P.Col.* III. 43 ; *P.Petr.* III. 46 (1).

Au terme de ce bref survol, les données issues principalement du Nil éclairent de nombreux indices glanés ici et là en contexte maritime dans l'ensemble du bassin méditerranéen, et paraissent pouvoir lui être extrapolées.

Il apparaît que le chantier était avant tout le travail d'un groupe temporaire organisé en exécution d'un contrat particulier. Dans les grands ports où officiaient plusieurs centaines de *fabri navales* organisés en collèges professionnels, on peut penser qu'une forme d'organisation pérenne de l'espace existait, même de façon informelle, dans les espaces interstitiels préservés entre les zones portuaires spécialisées. Mais il serait sans doute erroné d'imaginer le chantier comme une structure permanente du double point de vue de l'organisation de la chaîne opératoire et de l'organisation de l'espace.

L'image qui se dégage de la documentation nous permet de mieux cerner l'organisation matérielle du chantier et les obligations propres à chacun des partenaires. Elle est parfois assez sombre, mais doit être tempérée en gardant à l'esprit que les dysfonctionnements génèrent plus d'écrit que les fonctionnements normaux, et que les accidents sont naturellement sur-représentés dans la documentation.

On retiendra aussi que de l'organisation du travail résultait une image très dépréciée des métiers de la construction navale, toujours suspects de faire traîner l'ouvrage pour gagner plus dans un système de rémunération à la journée. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter l'épithète d'un *faber navalis* de Ravenne²⁸ sur un monument offert par deux de ses affranchis qui paraissent avoir été ses associés. Ils ont choisi d'illustrer ainsi les qualités de leur patron, représenté en train de travailler à la construction d'un bateau dans un cartouche qui sert de légende à l'illustration : *P(ublius) Longidienus / P(ubli) f(ilius) ad onus / properat*, que l'on peut traduire ainsi : « Publius Longidienus, fils de Publius, fait diligence à la tâche ». À la différence de la réputation prêtée à de nombreux de ses collègues, cet honnête travailleur se hâtait à la tâche là où la plupart étaient supposés saisir tous les prétextes pour ralentir l'exécution de la tâche contractuelle et augmenter ainsi la facture.

Nous sommes ici au cœur d'un autre problème que nous n'avons pu aborder dans ces lignes : celui de l'abîme qui sépare les cultures des armateurs urbains et des praticiens du fleuve et de la mer.

²⁸ *CIL* XI, 139 = *D* 7725 = *AE* 1972, 185.

BIBLIOGRAPHIE :

ARNAUD

Pascal Arnaud, « Aux marges du formalisme juridique romain : le contrat de nautisme », *Annuaire de droit maritime et océanique* 37, 2019, p. 365-388.

CASSON 1990

Lionel Casson, « Documentary Evidence for Graeco-Roman Shipbuilding (P. Flor. I 69) », *BASP* 27, 1990, p. 15-19.

CHAMOUX 1983

François Chamoux, « Le lancement du navire Argo », *BSNAF* 1983, p. 45-49.

CICERO 2014

Danilo Cicero, « Per un'analisi dei contratti di *misthoprasia* ». *Iuris antiqui historia: an international journal on Ancient Law* 6, 2014, p. 113-144.

PURPURA 1988

Gianfranco Purpura, « *Misthoprasiai ed exercitores* », in *Navires et commerces de la Méditerranée antique. Hommage à J. Rougé* (= *Cahiers d'Histoire* 33. 3-4, 1988), p. 419-439.

RATHBONE 2007

Dominic Rathbone, « *Misthoprasia: the Lease-sale of Ships* », in Bernhard Palme (éd.), *Akten des 23. Internationalen Papyrologenkongresses. Wien, 22.-28. Juli 2001*, Vienne, ÖAW Philosophisch-historische Klasse. Kommission für antike Rechtsgeschichte, 2007, t. 1, p. 587-93.

SIJPESTEIJN 1996

Pieter Johannes Sijpesteijn “A Labour Contract To Build A Boat”, *ZPE* 111, 1996, p. 159-162.

VINSON 1998

Steve Vinson, *The Nile Boatman at Work*, Mayence: Philipp Von Zabern, Münchner Ägyptologische Studien 48, 1998.

NOS AÏEUX EFFRAYAIENT LES HÉROS DE LA GRÈCE

PETIT PRÉLUDE SUR LES GRECS ET LES GENS DU NORD

Dès les temps anciens de la civilisation dite « mycénienne », les Grecs ont commercé avec le Nord de l'Europe. C'est ainsi qu'on a trouvé de l'ambre de la mer Baltique (ήλεκτρον) dans des tombes mycéniennes datant des années 1700 avant notre ère. Ce commerce devait s'accompagner d'une connaissance au moins rudimentaire des régions traversées, dont celle de la Suisse actuelle. Cependant, comme le montre le cas de la population mythique des « Hyperboréens » (gens du Nord vivant au-delà du Borée, le vent du Nord), on aimait à entretenir des mythes, en l'occurrence le mythe d'un peuple heureux et tout à la fois inaccessible, chanté notamment par Pindare²⁹ : c'est le Nord mystérieux. D'autres rumeurs circulaient : selon Hérodote, les Scythes affirmaient qu'au Nord de leurs contrées, on ne pouvait plus rien voir « à cause des plumes qui se répandent partout ». Hérodote s'empresse d'ailleurs de rationaliser cette affirmation : selon lui les Scythes, en fait, veulent parler des chutes de neige³⁰. Pour revenir au commerce de l'ambre, il pourrait avoir marqué un épisode connu de l'*Odyssée*, la rencontre de Ménélas et de Protée au quatrième chant, lorsque Ménélas et ses compagnons doivent se cacher sous des peaux malodorantes de phoques pour pouvoir s'approcher de Protée³¹. Cette technique a été rapprochée de rituels nordiques liés à la chasse aux phoques, et le nom même de Protée pourrait venir du Nord. Rien de bien étonnant à cela : des matières comme l'ambre circulent et se vendent, cependant qu'à cette occasion les gens se racontent leurs histoires...

Avec le temps, avec les avancées commerciales, l'information se précise, des pans entiers de territoire passent de l'inconnu au mieux connu, et les Hyperboréens, pour demeurer mythiques, sont repoussés plus loin au Nord dans l'imaginaire, tout comme les populations fabuleuses de l'Ouest évoquées dans l'*Odyssée* sont finalement repoussées pour la plupart au-delà du monde connu... Dans cette mouvance, le territoire occupé actuellement par notre pays, situé dans la zone d'habitat des Celtes semi-nomades, va se trouver de mieux en mieux connu. Et pourtant :

²⁹ Pindare, *Pythique* 10 (-498).

³⁰ Hérodote, livre 4, chapitres 7 et 31.

³¹ A.N.Athanassakis, « Proteus, the old man of the sea: Homeric merman or shaman? », dans *La mythologie et l'Odyssée*, André Hurst et Françoise Létoublon edd., Genève 2002, 45-56.

LA « SUISSE » DES ARGONAUTES

En plein troisième siècle avant notre ère, dans ce centre des savoirs qu'était la bibliothèque d'Alexandrie, un poète qui sera le directeur de cette impressionnante institution, Apollonios de Rhodes, entreprend d'écrire une nouvelle fois la très ancienne légende des Argonautes. Il choisit de le faire dans la forme traditionnelle des poèmes homériques, mais il s'appuie sur les savoirs nouveaux dont on dispose désormais. Ce faisant, il écrira l'un des textes les plus anciens concernant le territoire de notre pays.

Voici pourquoi, et comment :

La légende des Argonautes est bien connue. Pour reconquérir le trône d'Iôlcos volé à son père par son oncle Pélidas, le jeune prince Jason se voit assigner la tâche d'aller rechercher en Colchide la « toison d'or » : il s'agit de la peau du bélier miraculeux sur le dos duquel Phrixos et Hellé, enfants du roi de Thèbes, s'étaient envolés pour échapper à la haine de leur marâtre Inô. Jason rassemble les plus grands guerriers de toute la Grèce, fait construire le bateau Argô, navire extraordinaire dont le bois provenait du sanctuaire oraculaire de Dodone (Athéna elle-même préside à sa construction) et navigue avec cette héroïque compagnie jusqu'en Colchide, à l'extrémité orientale de la Mer Noire, royaume du redoutable Aïétés. Là, après ce voyage hérissé de dangers, Jason se trouve soumis à de nouvelles épreuves pour obtenir cette toison d'or qu'il est venu chercher et que le roi Aïétés n'est pas disposé à lui céder. Heureusement, il va bénéficier de l'aide de la fille du roi, Médée. Magicienne, elle tombe amoureuse de Jason et, contre la volonté de son père, elle l'aide dans la conquête de cet objet magique. En récompense, Jason l'épousera. Il ne reste au jeune couple qu'à rentrer à Iôlcos avec son escorte protectrice d'Argonautes et la toison d'or, à se saisir du trône occupé par Pélidas et à entamer une vie de famille héroïque, marquée comme on sait par des accidents de famille héroïque : Médée élimine l'usurpateur Pélidas en le faisant assassiner par ses propres filles et, plus tard, sous l'emprise de la jalousie, elle tue les enfants qu'elle a mis au monde avec l'infidèle Jason. On se souvient du beau film de Pasolini dans lequel c'était Maria Callas elle-même qui incarnait Médée.

Cette légende a donné lieu à un grand nombre d'interprétations. Pour qui s'intéresse à sa portée mythique, on veut y reconnaître un thème récurrent : la visite dans l'« autre monde », celui des morts, où l'on va rechercher quelque chose ou quelqu'un (par exemple Eurydice dans le cas d'Orphée, le savoir de Tirésias dans celui d'Ulysse en visite chez les morts), ici ce serait ni plus ni moins que le soleil, « toison d'or », qu'il s'agirait de ramener en allant le chercher au lieu de son lever. Ou encore, pour suivre l'étymologie du nom de Jason (« guérisseur »), le remède parfait. L'idée que cette légende a pour substrat un vieux mythe de voyage chez les morts, une dimension « chamanique », est confortée par un détail : lorsqu'il arrive à la cour de

l'usurpateur Pélidas, Jason est présenté comme celui qui n'est « chaussé que d'un pied » ; il aurait donc un pied chez les vivants et un pied chez les morts.

Sans pousser davantage dans cette direction, voici une autre forme d'explication : l'interprétation historique ou historisante. Cette légende serait fondée sur un passé de navigation datant de la civilisation des « Minyens », ces très anciens habitants de la Grèce réputés pour leur richesse, et la toison d'or se référerait tout simplement à un procédé de récolte des pépites d'or pratiqué en Colchide : il consiste à filtrer l'eau d'un cours d'eau en la faisant passer sur une peau de mouton ; cette « toison » retient les pépites d'or... et l'on a donc une « toison d'or ». Comme il se trouve que le procédé a été utilisé jusque dans les années 1930 dans les cours d'eau du Caucase³², on est convaincu de tenir la bonne explication de la légende. C'est en tous cas la plus simple. Mais on sait aussi que l'explication la plus simple n'est pas forcément la bonne. Ce n'est pas parce que l'eau tombe effectivement des nuages que l'on tiendrait l'explication dernière des récits du déluge...

Bref, on le constate, cette légende des Argonautes est une vieille histoire bardée de complexités.

Et nous ? Comment sommes-nous impliqués dans la version de cette histoire telle que la raconte Apollonios de Rhodes ?

Dans la version d'Apollonios, les Argonautes, devenus maîtres de la toison d'or et désormais accompagnés de la princesse magicienne Médée, ne rentrent pas en Grèce en inversant simplement l'itinéraire qui les a conduits jusqu'en Colchide. Au cours de leur voyage d'aller, ils avaient rencontré le vieux devin Phinée, qui leur avait prédit la suite de leurs aventures. Très brièvement, il leur avait annoncé qu'une divinité les guiderait par une autre voie au moment de leur retour en Grèce. C'est ce qui arrive lorsque les Argonautes, au troisième jour de leur voyage de retour, accomplissent un sacrifice à l'embouchure du fleuve Halys (aujourd'hui le Kızılırmak, « fleuve rouge ») ; c'est alors que le héros Argos leur révèle qu'il existe une voie de retour passant par l'Istros (le Danube). Confortés par un signe divin, les Argonautes s'y engagent. Ils pénètrent ainsi dans une hydrographie européenne qui nous semble plus qu'étrange : le Danube, venu du Nord (« au-delà des souffles du Borée », donc chez les « Hyperboréens ») se divise à un certain point en deux bras, dont l'un s'écoule vers la Mer Noire tandis que l'autre va déboucher dans l'Adriatique. C'est ce dernier que suivent nos héros après avoir emprunté d'abord le bras qui s'écoule dans la Mer Noire. Parvenus dans l'Adriatique, ils affrontent des péripéties guerrières qui les poussent à s'engager dans l'Eridan

³² Voir Tim Severin, « Jason's Voyage: In Search of the Golden Fleece », National Geographic, vol.168 n°3, September 1985, 406-420. (Photographie de la procédure : 418-419)

(le Pô), lequel communique avec le Rhône puisque, nous dit le poète, « le Rhône (...) se jette dans l'Eridan » (4.627-628). Voici le morceau qui nous concerne de plus près, dans la traduction d'Émile Delage et Francis Vian :

(Les Argonautes naviguent sur l'Éridan : ...) *De là ils pénétrèrent dans le cours profond du Rhône qui se jette dans l'Éridan ; en se mêlant, leurs eaux, au confluent, bouillonnent en mugissant. Ce fleuve vient des confins de la terre, où sont les portes et les demeures de la Nuit. C'est de là qu'il s'élance ; puis, d'un côté, il se déverse en grondant sur les côtes de l'Océan ; d'un autre il se jette dans la mer Ionienne, d'un autre enfin dans la mer de Sardaigne et dans son golfe immense où il envoie ses eaux par sept bouches. Du fleuve, ils s'avancèrent dans les lacs tempétueux qui s'étendent à l'infini sur le territoire des Celtes. Là, ils auraient trouvé un destin misérable : en effet, un des bras conduisait dans un golfe de l'Océan où ils allaient se jeter à leur insu ; ils n'en seraient pas revenus sains et saufs. Mais Héra, bondissant du ciel poussa un cri du haut du roc Hercynien : à ce cri, ils frissonnèrent d'effroi, tous à la fois, car l'immensité de l'éther retentissait de manière terrible. Ils étaient ramenés en arrière par la déesse et ils comprirent alors la route qu'ils devaient prendre pour leur retour. Longtemps après, ils arrivèrent aux rivages baignés par la mer, traversant, par la volonté d'Héra, les peuples innombrables des Celtes et des Ligures sans être attaqués, car la déesse répandait autour d'eux une brume merveilleuse pendant tous les jours que dura leur traversée.*

(*Argonautiques*, 4, vers 627-648)³³

Il n'a pas manqué d'interprètes pour expliquer « en termes actuels » le cheminement des Argonautes dans ce système hydrographique, et nos concitoyens se sont parfois distingués : on dit que Georges Méautis, professeur à l'Université de Neuchâtel et récompensé à maintes reprises par l'Académie française, voyait Héra pousser son cri d'avertissement aux Argonautes du sommet de la montagne de Chaumont, une hauteur qui domine Neuchâtel. Un autre helléniste de renommée internationale, professeur à l'Université de Lausanne, André Bonnard, explique que c'est « en plein canton de Vaud, s'il vous plaît » que les Argonautes passent du bassin du Rhin à celui du Rhône, au lieu-dit « Milieu du Monde »³⁴. On pourrait y ajouter les Genevois (chacun son petit coin de terre...) puisqu'une chose est certaine lorsqu'on descend le cours du Rhône pour rejoindre la mer, c'est qu'il faut passer par Genève. Mais si l'on veut bien laisser de côté l'esprit de clocher, on observera que les « lacs tempétueux qui s'étendent à l'infini sur le territoire des Celtes » embrassent dans leur formulation tout un territoire dans

³³ Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, Tome III, chant IV, texte établi et commenté par Francis Vian et traduit par Émile Delage et Francis Vian, Paris 1981, 97-98.

³⁴ André Bonnard, *Civilisation grecque*, tome 3, Lausanne 1959, 273.

lequel celui de la Suisse dans son ensemble se trouve englobé, même s'il n'en constitue en fait qu'une partie.

L'impression que produit aujourd'hui la lecture de ce segment du poème d'Apollonios est bien souvent celle d'une forme d'étonnement. Comment, à l'ombre de la bibliothèque d'Alexandrie, pouvait-on à ce point méconnaître les réalités géographiques de cette partie de l'Europe ? Une Europe occidentale sans Alpes, et où le Pô communiquerait directement avec le Rhône ? Où le Rhône tiendrait également le rôle du Rhin ? Plutôt que des connaissances dignes de l'époque hellénistique, n'a-t-on pas dans ces vers le souvenir d'un état de l'information qui pourrait refléter celui des commerçants de l'ambre de la Baltique aux temps lointain des royaumes mycéniens ?

C'est ici qu'intervient une remarque opportune d'un savant qui s'est penché sur la question. En 1919, Joseph Partsch, qui avait consacré sa vie académique à l'étude de la géographie et de l'histoire anciennes, publie à Leipzig une étude sur l'hydrographie dans la légende des Argonautes. Concernant les connaissances géographiques sous-jacentes à notre passage, il observe que les Massaliotes partis à la découverte des lacs du plateau suisse affrontaient un problème que d'autres, plus proche de notre temps, ont également connu ailleurs : « *Es war ein Problem , wie es die Mitte des 19.Jahrhunderts in der Erforschung des zentralafrikanischen Seensystem erlebte* » (« C'est un problème semblable à celui qu'on a connu au milieu du 19^{ème} siècle dans la recherche sur le système des lacs de l'Afrique centrale »)³⁵. Dans l'un et l'autre cas, lacs africains et lacs européens, on avait connaissance des rivages maritimes (et l'on aura reconnu au passage le delta du Rhône), mais s'aventurer à l'intérieur des terres était une autre affaire. On peut imaginer que l'ingéniosité présidant à la mise en système d'un tout à partir des parties accessibles a tenu lieu pendant un certain temps de connaissance des parties encore inconnues. Le passage d'Apollonios qui nous concerne pourrait fort bien refléter une telle situation : on sait qu'il y a des cours d'eau, qu'il y a beaucoup de lacs, mais leur mise en réseau relève encore de l'hypothèse.

Il est cependant une circonstance évoquée dans le texte et qui doit nous faire dresser l'oreille : Héra prend la précaution d'envelopper le vaisseau Argô et ses glorieux passagers d'une brume protectrice pour favoriser leur traversée de nos contrées. Grâce à cette intervention divine, ils passent ἀδῆτοι (« sans être attaqués »). Il y a là, bien entendu, le jeu de sonorités entre le nom d'Héra et le mot « brume » (*aër*, « brume », est une anagramme d'une forme du nom divin d'*Héra*), mais ce qui est frappant, c'est l'action directe de cette divinité pour éviter un

³⁵ Joseph Partsch, *Die Stromgabelungen in der Argonautensage*, Leipzig 1919, 15.

affrontement : voici donc un bateau chargé des plus grands héros de la Grèce, frais émoulus d'une série d'aventures, et c'est pour cette élite des guerriers que la reine des dieux, épouse de Zeus, craint qu'ils ne soient attaqués par...nos aïeux ! C'est donc que la réputation des habitants de nos contrées les présentait comme des gens plus redoutables encore que tous ceux que les Argonautes avaient affrontés jusque-là : rescapés haut la main des pires épreuves, les Argonautes, parvenus chez nous, étaient décidément en grand danger, et pour le coup seule une divinité pouvait les tirer de ce mauvais pas en les soustrayant purement et simplement à la vue de ces barbares...

Cette conception très défavorable des habitants de nos régions est peut-être à mettre en relation avec deux inscriptions latines du musée de Nyon, postérieures de peu de siècles au poème d'Apollonios. On y trouve mentionnée une magistrature rare, peut-être unique dans le monde romain : celle d'un « Praefectus arcendis latrociniiis » (« Préfet à la répression du brigandage ») à propos duquel les historiens sont partagés : s'agit-il de bandes de brigands dans le style de celle de Robin des bois ? Ou s'agit-il dans leur ensemble des redoutables Helvètes que César avait réinstallés de force sur le plateau suisse après les avoir vaincus dans leur tentative d'aller s'établir plus à l'Ouest (Nyon était d'ailleurs une colonie qu'il avait fondée pour les tenir à l'œil) ?³⁶ Ce que l'on peut affirmer, dans tous les cas, c'est qu'au temps du pouvoir romain, les « lacs tempétueux » du poème d'Apollonios semblent avoir abreuvé des habitants qu'on avait encore des raisons de craindre.

Une dernière observation. Comme poète, Apollonios se situe dans le sillage d'un illustre novateur de la poésie : Callimaque de Cyrène, actif à Alexandrie à la même époque, et qui fut l'un de ses modèles. Un principe fondamental de la poétique de Callimaque, hors la brièveté, est celui du recours à une réalité vérifiable : « Je ne chante rien qui ne soit attesté »³⁷ affirme-t-il de manière programmatique dans un fragment conservé. On est donc en droit de supposer que, pour Apollonios également, l'évocation des terribles habitants de nos contrées correspond à tout le moins à des témoignages sur lesquels un Alexandrin pouvait s'appuyer. Et l'on est alors tenté de citer un personnage célèbre de cette époque qui aurait pu ajouter son grain de sel : le Carthaginois Hannibal Barca lorsque, quelques décennies seulement après la rédaction du poème d'Apollonios, il traversa nos régions pour gagner l'Italie avec ses armées (218 avant notre ère), rencontrant souvent, au passage, des populations hostiles, et s'apercevant à cette occasion que le Pô, décidément, ne communiquait pas avec le Rhône...

³⁶ E.g. <https://books.openedition.org/psorbonne/28158?lang=fr>, II.8 (consulté le 29.11.2024).

³⁷ Fragment 612 dans l'édition de Rudolf Pfeiffer, t.I, Oxford 1949, 418, cité par un commentateur ancien de Denys le Périégète.

« Archéologie solidaire » est un projet innovant, conçu en 2018 par Mme Alessia Mistretta et développé par l'Unité d'Archéologie classique de l'Université de Genève en collaboration avec plusieurs institutions italiennes. Il a comme particularité de parvenir à combiner, de façon astucieuse et originale, le travail de fouilles archéologiques sur le site de Lilybée (l'actuelle Marsala) avec le recours à une main-d'œuvre non qualifiée qui est celle des réfugiés locaux, issus pour la plupart de pays instables, de manière à favoriser leur intégration sociale et culturelle. Tout a commencé en 2017, lorsque l'Université de Genève a été, pour la première fois, sélectionnée comme partenaire du Projet européen Solidalia - I Colori del Mondo permettant ainsi à un groupe de six personnes de s'intégrer durablement. Cette expérience, très positive et enrichissante, a été relatée en son temps par le journal de l'Université de Genève. En octobre 2018, à la suite de ces premiers résultats très encourageants, le maire de Marsala, M. Alberto Di Girolamo, a adressé à l'Unité d'Archéologie classique une demande de renouvellement de cette collaboration solidaire. Pour cette seconde expérience, un groupe plus important a été sélectionné. Il s'agissait d'une trentaine de jeunes n'ayant pu, jusqu'ici, bénéficier d'aucune forme d'aide. En effet, Marsala héberge environ 2'000 jeunes isolés qui sont logés et nourris dans les établissements mis à leur disposition dans la commune.



Equipe opérationnelle du Projet Archéologie solidaire au Musée de Marsala (mars 2019)

Or, le type d'action que nous proposons offre de nombreux avantages pour tous les partenaires du projet, dans la mesure où il permet à la fois l'avancement des fouilles et la concrétisation pour l'Université de Genève de son engagement social et humanitaire.

Cependant, pour assurer à la fois la qualité du travail et celle de la formation d'une telle main-d'œuvre, il faut prévoir un double encadrement scientifique et solidaire, très couteux sur le plan du budget, car il implique la participation d'une équipe genevoise (professeurs, collaborateurs scientifiques, doctorants et étudiants), mais aussi le recours à des professionnels locaux (ouvriers spécialisés, dessinateurs, restaurateurs, photographes) sans oublier un accompagnement par des assistants sociaux.

C'est dans ce contexte que Mme Mistretta, après plusieurs rencontres avec les élus de la commune, a obtenu que soient clairement établies les conditions d'engagement des travailleurs immigrés en question. Ils sont désormais logés pendant un an dans des centres d'accueil de la mairie qui leur propose également un contrat de travail en bonne et due forme, assurant leurs dépenses pendant 6 mois tandis que les 6 mois suivants seront garantis par d'autres partenaires. Ils pourront aussi, le temps des fouilles, s'inscrire à des cours du soir, après avoir assimilé les rudiments de la langue italienne. Sur le plan psychologique enfin, ils bénéficient également d'un soutien, grâce à la présence d'assistants sociaux prévus pour les aider à surmonter, si nécessaire, leurs traumatismes liés à l'exil et à la guerre. Après la fin de leur engagement, ils peuvent aussi continuer à participer aux activités du Musée et de la Mairie.

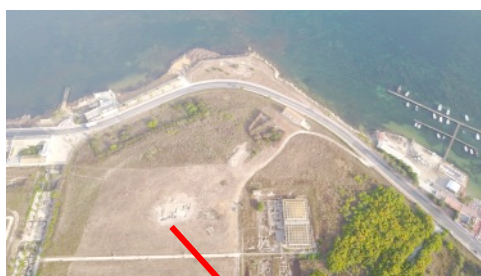
SICILE-LILYBÉE

Entre 2015 et 2022, l'Unité d'Archéologie classique du Département des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Genève avait signé une convention scientifique afin de développer la recherche, tant historique qu'archéologique, dans la cité antique de Lilybée. Cette convention était liée au « Projet Lilybée », une recherche interdisciplinaire menée en coopération avec les chercheurs du Pôle muséal de Trapani et du Musée archéologique de Lilybée.

Ce projet a donné lieu à six campagnes de fouilles dans la partie appelée « Zona T », située dans le secteur nord-ouest du Parc archéologique de Lilybée. Les premiers sondages ont été ouverts en janvier 2017. Des sondages stratigraphiques, d'environ 3'000 m², ont été menés par l'équipe de l'Unité d'Archéologie classique qui y a découvert les vestiges du tissu urbain datant de la période impériale et tardo-antique. Il est déjà possible de noter trois éléments importants. En premier lieu, une rue, pour laquelle deux phases ont pu être identifiées, a été découverte. Dans sa phase plus récente, datant du VI^e-VII^e siècle de notre ère, la voie est

composée de grandes dalles en *cocciopestum* et d'un système d'égouts et collecteurs bien visibles. Les dalles de *cocciopestum* sont de différentes dimensions, enterrées à plus ou moins 20 cm de la surface actuelle. La voie romaine suit une orientation nord-est vers le sud-ouest et est conservée sur une distance de 2,80 m et une largeur de 2 m. La plupart des dalles, surtout les grandes, sont craquelées à la surface. Dans la phase plus ancienne, datée au II^e-III^e siècle apr. J.-C., la voie est caractérisée par l'usage d'une technique en grands blocs réguliers munis d'un système d'évacuation. A proximité de la voie d'époque impériale, une porte monumentale a été identifiée. La porte s'est écroulée et ses blocs recouvrent en partie la voie. Au vu de la facture des blocs et de la dimension des murs, la porte appartient selon toute vraisemblance à un grand bâtiment public d'époque impériale. Le dernier élément à signaler est le large bassin, une *natatio*, sans doute liée à l'édifice susmentionné, dont les parois sont revêtues d'une couche épaisse d'enduit et de *cocciopestum*. Dans le cadre de son activité de recherche et de valorisation, l'équipe genevoise a également entrepris la restauration de la grande mosaïque (45 m²) provenant de la *domus* romaine qui jouxte le lieu de fouilles de l'Université de Genève. Cette dernière est désormais conservée au Baglio Tumbarello du Musée archéologique de Lilybée.

LE SITE DE LILYBÉE



Université de Genève
Fouilles 2017



Les fouilles de l'Université de Genève (Parc archéologique de Marsala, juin 2017)

LA VILLE DE LILYBÉE

Lilybée (en grec *Lilybaion*) a été considérée par les Carthaginois et par les Romains comme l'un des plus importants centres de défense pendant les guerres puniques et devint l'une des villes les plus prospères de l'Empire romain. A tel point que Cicéron, qui y exerça la charge de questeur en 75 avant J.-C., l'appelle « *splendidissima civitas lilibetana* ». Au nord-est et au sud-ouest, la ville était délimitée par la mer, par un grand fossé et par un mur de fortification. Ces derniers étaient espacés de 40 m et avaient été construits à l'époque punique. Le port a été retrouvé dans la zone de Punta Alga, c'est-à-dire dans l'actuelle réserve naturelle « Riserva dello Stagnone ». Bien qu'une importante proportion de la cité antique soit encore recouverte par la ville moderne de Marsala, environ 300 ha ont été préservés dans le Parc archéologique de Lilybée, créé en 2007. Le parc présente une opportunité unique pour des recherches archéologiques. La ville antique, habitée dès le IV^e siècle av. J.-C. et jusqu'à nos jours, était un site d'importance grâce à sa position stratégique, propice à de nombreux échanges multiculturels entre populations indigènes (Sicanes, Elymes) et nouveaux arrivants (Grecs, Carthaginois et Romains). L'histoire de Lilybée est particulièrement mouvementée. Les premiers habitants s'y installèrent au IV^e siècle av. J.-C., à la suite de la destruction de la colonie phénicienne de Motya, l'actuelle l'île de Mozia. En 397-396 av. J.-C., la cité devint le quartier général fortifié d'où les Carthaginois organisaient les attaques contre les Syracusains, elle servit également de centre opérationnel des activités militaires carthaginoises pendant la première guerre punique, guerre qui les opposa aux Romains. Après la paix de 241 av. J.-C., Lilybée devint administrativement une ville romaine et l'un des plus grands centres urbains de Sicile, grâce à son importante activité commerciale. Sous Auguste, Lilybée est nommée *municipium* avant de se voir conférer le statut de colonie (*colonia helvia augusta*).



L'équipe de l'Université de Genève (Parc archéologique de Marsala, juin 2022)

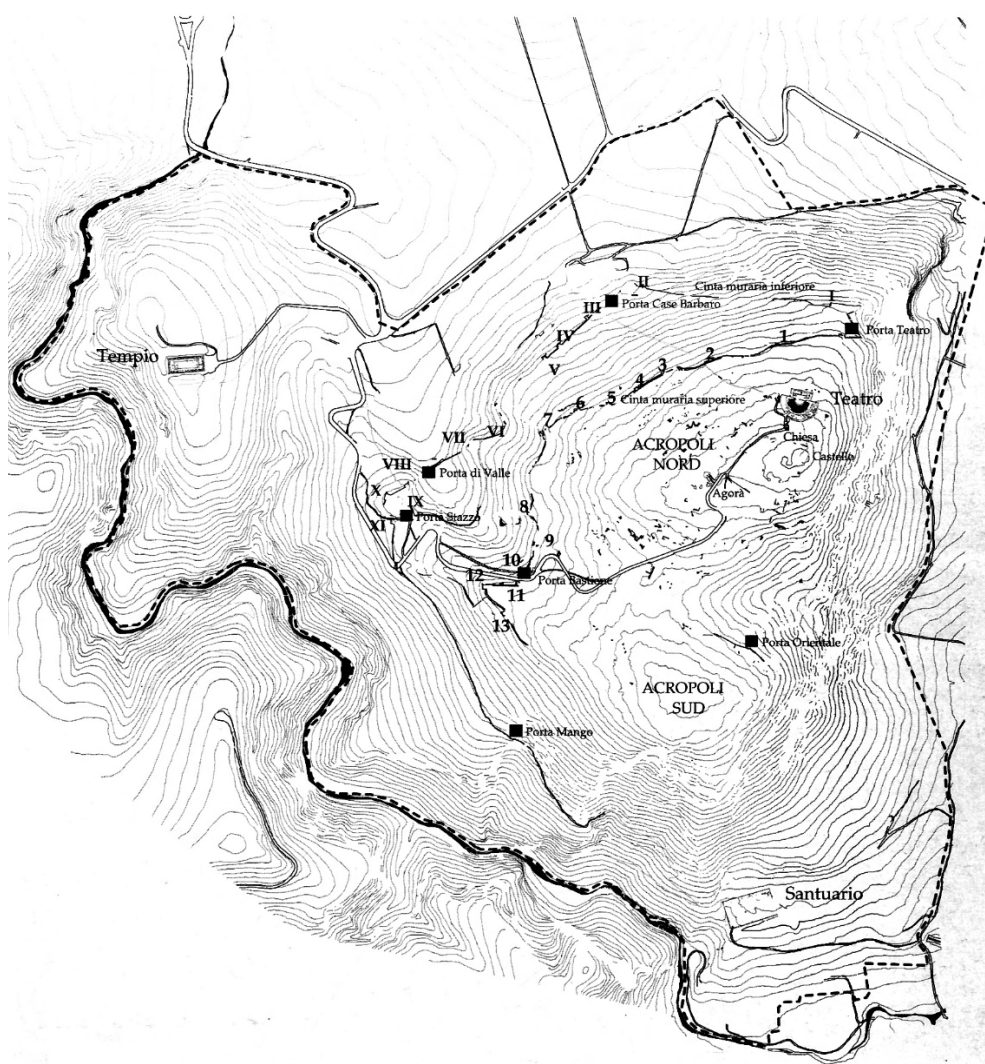
SÉGESTE

En 2022, la Faculté des Sciences de la Terre de l'Université de Genève et le Parc archéologique de Ségeste ont signé une convention scientifique pour développer un projet de géoarchéologie sur l'acropole sud du site.



Ségeste. Vue aérienne de l'acropole sud dans le Parc archéologique de Ségeste

Cette convention est liée au « Projet Ségeste », une recherche interdisciplinaire menée en coopération par les chercheurs du Centre Fermi de Rome, de l'Université de Genève, de l'Université de Palerme et du Parc archéologique de Ségeste. Le projet comprend deux parties principales : d'une part, des fouilles et des recherches sur le terrain et, d'autre part, l'étude et la publication des artefacts archéologiques récemment découverts. L'équipe comprend des étudiants, des doctorants, des chercheurs universitaires ainsi que des réfugiés et des ouvriers spécialisés.



Ségeste : plan du Parc archéologique de Ségeste

Les sondages stratigraphiques, d'environ 2'000 m², ont permis la découverte de vestiges du tissu urbain datant de la période hellénistique et d'un bâtiment public monumental, orné de

mosaïques polychromes. La route d'époque hellénistique est pavée avec des dalles en pierre locale et présente une partie partiellement détruite, probablement par un tremblement de terre.

Les équipes genevoises poursuivent leurs recherches dans les deux sites, en associant engagement social et découvertes de premier plan.



Ségeste. Acropole sud. Route pavée découverte en 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025

Durant ces exercices 2023-2024 et 2024-2025, votre comité s'est réuni à 16 reprises afin de vous proposer un choix d'activités variées : conférences, voyages, colloque, expositions et manifestations.

30 novembre 2023 : conférence de Vincent Michel, professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Antiquité classique en Orient à l'Université de Poitiers : « **Atteintes au patrimoine : pillage, trafic et blanchiment de biens archéologiques du Proche-Orient & d'Afrique du Nord** »

1^{er} février 2024 : Mme Irina Sarioglou, professeur assistante d'Histoire contemporaine à l'Université d'Istanbul et secrétaire générale de la fondation d'histoire hellénique à Athènes, a présenté son film documentaire d'après le livre de Vassiliki Ralli.

6 juin 2024 : **Assemblée générale** suivie d'une présentation de nos archives par M. Matteo Campagnolo, ainsi qu'une communication sur les désastres causés au patrimoine naturel et culturel par les feux estivaux en Méditerranée, par Mme Alessia Mistretta.

26 septembre 2024 : conférence de M. Jacques Chamay « Qui a inventé l'histoire de l'art ? »

17 octobre 2024 : présentation de l'ouvrage « Richter 6.5 » d'Alexandre Glikine animée par la lecture d'extraits par l'actrice Anne-Laure Vieli.

14 novembre 2024 : conférence de Pascal Arnaud, expert mondial de la navigation en Méditerranée sur le sujet « Construire et entretenir un bateau dans la Méditerranée hellénistique et romaine ».

Le **24 janvier 2025** : soirée de préparation du voyage en Campanie et la conférence de Luigi Biondo, directeur du Parc archéologique du site grec de Ségeste.

Le dimanche **23 mars 2025** a eu lieu la traditionnelle commémoration de la **fête nationale grecque** au monument Eynard lors de laquelle notre association était présente par un discours et le dépôt de la traditionnelle couronne.

COLLOQUE

Colloque des néo-hellénistes francophones tenu les **12 et 13 février 2025**, à l'Université de Genève : La Grèce et les Grecs face aux défis environnementaux.

Comme vous le savez, l'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard tient à soutenir l'étude de la langue et de la culture grecque. Cette année le comité a décidé d'accorder un montant de 600 CHF pour des bourses allouées aux jeunes chercheurs qui ont participé au colloque des

néo-hellénistes : [Visions de la nature et défis environnementaux au prisme du regard grec. Approches transdisciplinaires et diachroniques](#). Devant l'urgence et l'omniprésence d'un sujet qui concerne la Grèce et le monde méditerranéen au premier chef, tant les équilibres écologiques y sont fragiles, l'Unité de grec moderne de l'Université de Genève souhaite contribuer au débat en explorant la production d'artistes, intellectuels, faiseurs d'opinions et figures du monde scientifique qui, dans l'espace grec (pris dans un sens extensif), celui d'hier comme celui d'aujourd'hui, se sont prononcés sur des questions aussi urgentes que l'écologie, l'environnement, les défis liés aux évolutions technologiques et à la croissance économique, et, plus généralement, sur la diversité des phénomènes induits par l'activité humaine, appréhendée à travers la notion d'Anthropocène.

Afin d'encourager l'étude de la langue et de la culture grecque, l'Association a décerné 3 [prix de grec en 2024 et 3 prix en 2025](#) aux élèves du Collège de Genève ayant obtenu la meilleure note à l'examen oral de maturité dans l'option spécifique « grec ancien », pour autant que la note soit égale ou supérieure à 5.0.

En 2024, plusieurs [subsides](#) ont été accordés par l'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard pour soutenir la création hellénique et faire découvrir la culture et l'histoire grecques aux Genevoises et Genevois. Des soutiens ont ainsi été accordés au théâtre grec de Genève pour la publication de leur création originale sur Capodistria ainsi qu'à l'Association nuit antique dont le festival de reconstitution historique fêtera cette année ces 10 ans.

LES VOYAGES

Depuis le début des années 1950, l'association organise pour ses membres de magnifiques voyages à travers l'Europe et plus particulièrement la Méditerranée. Permettant d'approcher de près les lieux, les personnes et les objets qui passionnent les philhellènes genevois, ces périples – il s'agit souvent de croisières – soulèvent toujours l'enthousiasme des participants. Outre les voyages, qui durent parfois jusqu'à une dizaine de jours, des excursions plus ponctuelles sont également proposées. Elles donnent l'occasion de visiter des sites plus proches de nous, de découvrir des expositions dans des villes voisines et, bien sûr, de passer d'agréables moments en bonne compagnie.

En 2024, l'Association Jean-Gabriel Eynard a proposé à ses sociétaires plusieurs voyages en Italie et en Grèce.

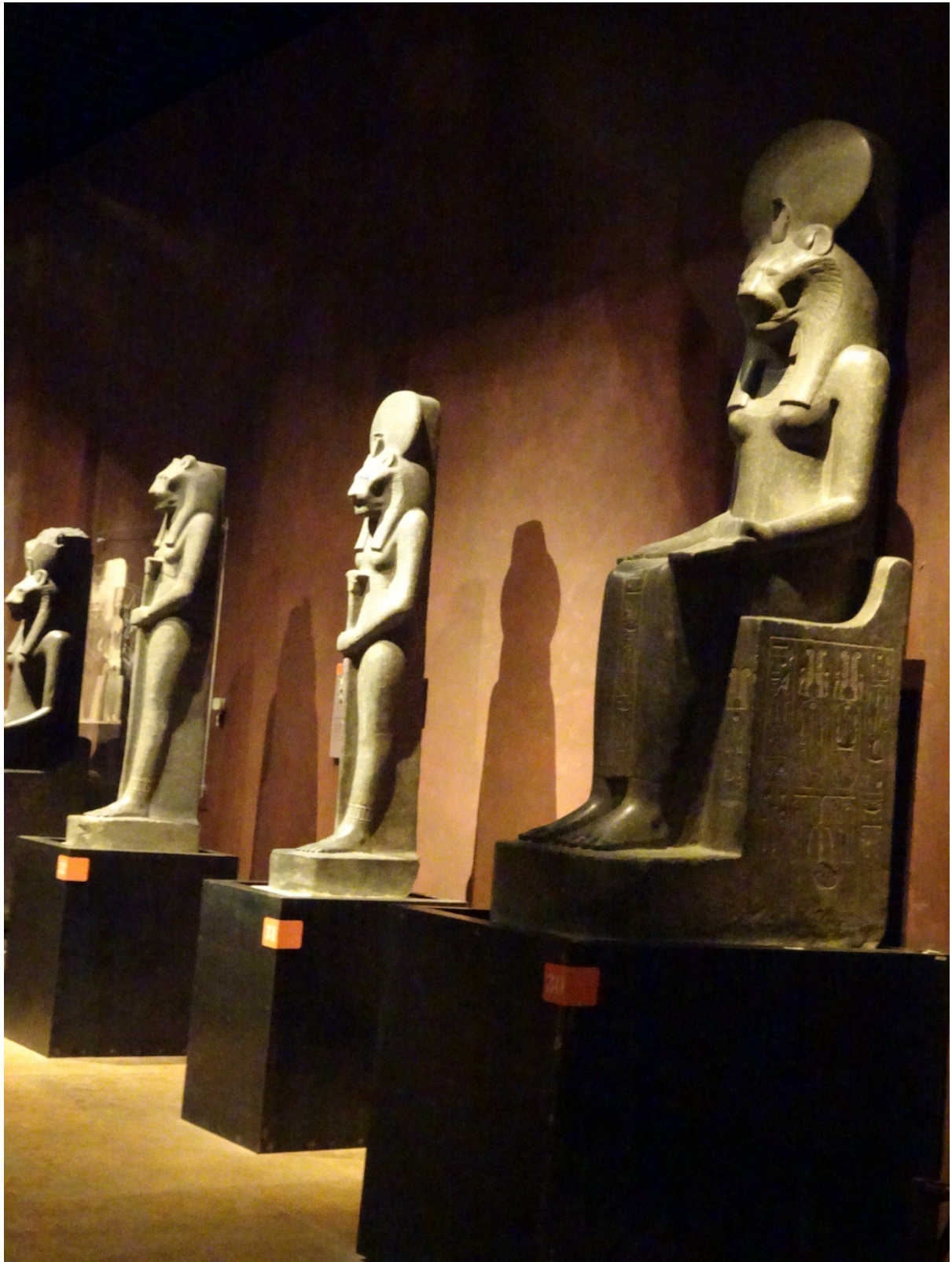
Du 29 février au 3 mars 2024 a eu lieu l'excursion d'hiver en Italie. Nous avons pu visiter le musée égyptien de Turin qui possède l'une des plus importantes collections égyptologiques du monde. Le deuxième jour, nous avons fait route vers la ville de Forlì pour visiter l'exposition majeure consacrée aux « Preraffaelliti » aux Musées San Domenico de Forlì. Dans cette exposition, nos membres ont eu l'occasion unique de contempler les œuvres des artistes anglais du XIX^e siècle et celles des maîtres italiens du XV^e siècle. Le préraphaélisme était un mouvement artistique né en Angleterre en 1848 qui avait comme but de s'inspirer de la peinture des maîtres italiens du XV^e siècle, considérant les prédécesseurs de Raphaël comme le modèle à imiter. Notre voyage s'est poursuivi vers la ville de Ravenne. Nous avons pu réfléchir sur une période mal connue de l'histoire romaine qui commence au V^e siècle avec les invasions dites « barbares » et se conclut l'année 751 : pendant ces trois siècles Rome n'est plus la capitale de l'Empire romain. C'est Ravenne qui s'est imposée à partir du moment où l'empereur Honorius décide en 402 de déplacer la capitale dans cette petite ville de l'estuaire du Pô, bien plus défendable que Rome ou Milan où siégeait le gouvernement impérial. Nous avons admiré les résultats monumentaux de la transformation d'une petite ville en une capitale qui va se couvrir de monuments : palais, basiliques, aqueducs, théâtre, *etc.* Alors que Rome se vide de ses habitants qui s'installent dans les campagnes, laissant ainsi se dégrader les très nombreux monuments impériaux, Ravenne résiste et se développe comme une ville siège de l'Empire sous l'égide de Constantinople. Elle devient une sorte de plaque tournante entre l'Orient et l'Occident, ses empereurs et évêques acceptant de se mettre sous la fêrule de Constantinople. Ravenne devient ainsi une puissance financière et religieuse qui embellit la ville, mais protège

aussi les habitants. Elle est aussi au carrefour des idées religieuses qui traversent le monde. Lorsque les Goths s'emparent de la ville et que le dernier empereur romain a disparu, Théodoric, empereur goth impose l'arianisme. Se profile également à l'horizon l'arrivée de l'Islam dont Ravenne sut se protéger, en restant dans l'orbite de Constantinople. Ravenne était à son tour entrée en décadence...

La dernière étape de notre voyage était la ville de Plaisance.

TURIN





FORLÌ : EXPOSITION AU MUSÉE SAN DOMENICO “PRERAFFAELLITI ”



RAVENNE





Ravenna : Saint Apollinaire de Classe

PLAISANCE



Piacenza. Le Palais Communal et le foie étrusque conservé dans la partie ancienne du Palais Farnèse.



Du 25 avril au 7 mai 2024, l'Association gréco-suisse a organisé une [croisière en Méditerranée](#). Cette croisière a permis aux membres de vivre une expérience unique par mer à partir de l'Espagne, en passant par la Sardaigne jusqu'à Malte. Une croisière extraordinaire à bord d'un voilier qui reflète l'époque fière des galions, un héritage d'une beauté glorieuse et ancienne. Ce joyau de la mer nous a accompagné à la découverte des ports de la Méditerranée, véritable brassage de cultures et croisement de peuples qui représentent les fondements de notre culture. Nous avons visité plusieurs villes et musées qui gardent les artefacts des anciennes

civilisations des peuples de la mer, les Phéniciens, les Grecs et les Romains, et nous avons pu réfléchir sur leurs coutumes et leurs traditions en visitant des sites archéologiques, des musées et des lieux peu connus. Étape après étape, de Cadix à Malaga et Grenade, d'Almeria à Ibiza, de Cagliari à Gozo et Malte, nous avons traversé la Méditerranée, en respirant dans l'atmosphère environnante toute la magie qui subsiste aujourd'hui encore.

Chaque étape était également l'occasion de découvrir le patrimoine gastronomique et vinicole des territoires visités, et nous a permis d'agrémenter notre voyage de saveurs et d'arômes locaux qui s'intègrent à la culture locale.

CADIZ

Visite du site archéologique de Gadir, idéal pour découvrir le mode de vie des Phéniciens. Un lieu avec près de 3'000 ans d'histoire qui donne un aperçu de la première population de commerçants qui a vécu à Cadix, en Andalousie. La stratification des différents établissements au fil du temps se reflète dans le tracé des rues, les habitations et les ustensiles du IX^e siècle avant J.-C. que l'on peut observer au cours de la visite.

GRENADE ET L'ALHAMBRA



La ville de Grenade abrite notamment le célèbre palais de l'Alhambra, un chef-d'œuvre de l'architecture hispano-arabe inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Son centre historique est divisé en quatre vieilles villes : l'Albaicín, situé sur la colline du même nom, inscrit au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO depuis 1994 ; le Realejo-San Matías, ancien quartier juif médiéval ; le « Sacromonte », qui se trouve au nord de l'Albayzin et qui était au départ le quartier gitan, et pour finir le Centro Sagrario, centre-ville façonné principalement par la période catholique, qui s'étend en dessous de la cathédrale et de la chapelle royale (où reposent les restes des Rois catholiques).

JEREZ DELLA FRONTERA et embarquement sur le navire à **MALAGA**

Visite guidée de la célèbre cave Gonzalez Byass - Tio Pepe avec dégustation de 2 vins et tapas. Située dans le centre historique de Jerez, la cave est un symbole de la tradition vinicole du XIXe siècle, avec ses patios andalous, ses rues bordées de vignes et ses spectaculaires caves centenaires.

ALMERIA

Visite de l'Alcazaba, la forteresse-jardin. Il s'agit d'un palais arabe construit en 955 sur ordre d'Adb al-Rahman III à partir de trois espaces différents : le premier, qui abritait les habitations et les bains, était une zone urbanisée, bien qu'il soit aujourd'hui occupé par plusieurs jardins. Le

Baluardo del Saliente, le Mur de la Voile et la cloche de Santa María la Mayor, fondue en 1763, se distinguent dans cet espace.



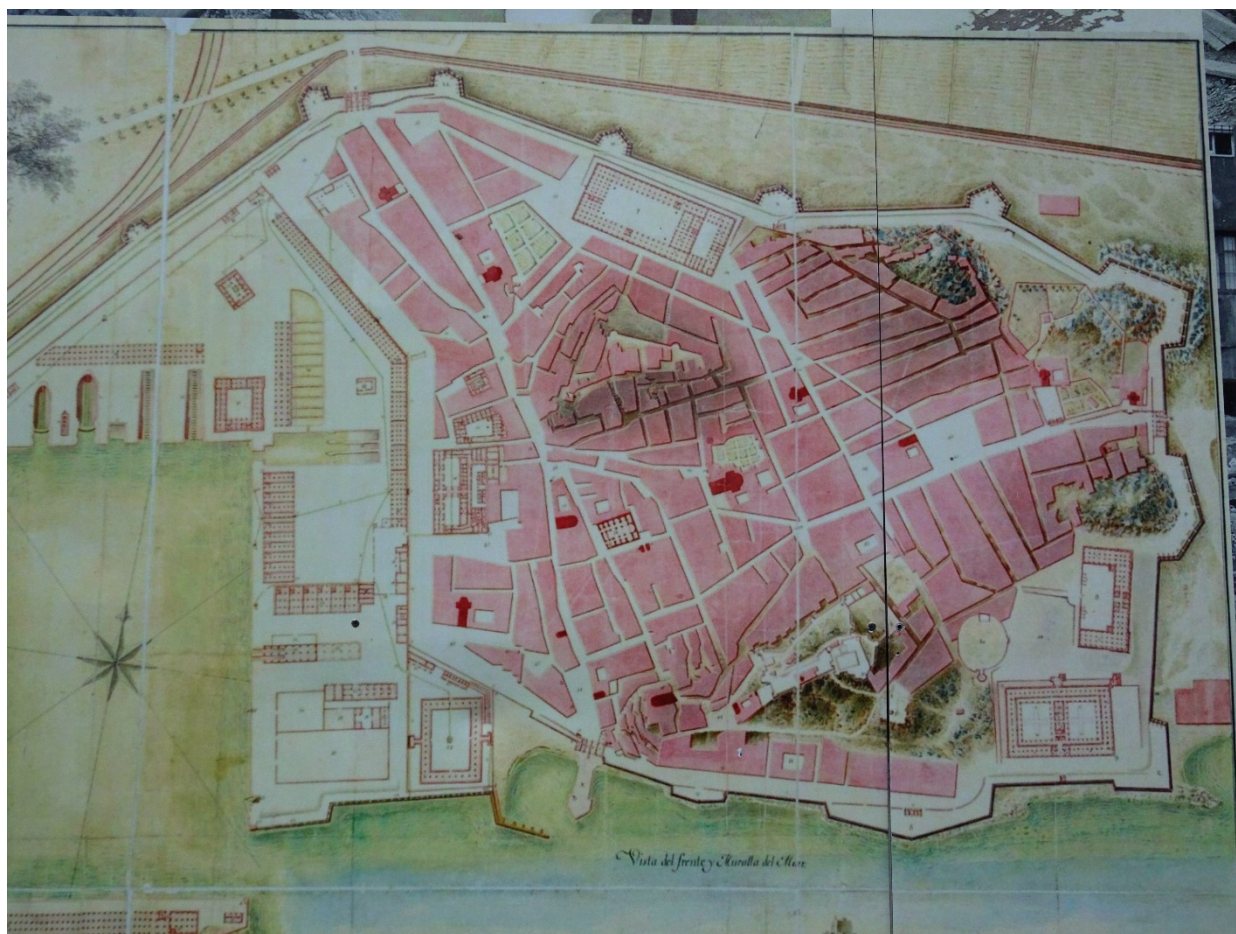
La deuxième zone était occupée par les salles du palais. Le bâtiment du calife Aljifes est probablement l'un des mieux conservés de cet ensemble. On y trouve également un ermitage mudéjar, les bains des troupes et une habitation musulmane typique qui a été reconstruite à partir des fondations. Autrefois, le palais d'Almotacín se trouvait à cet endroit.

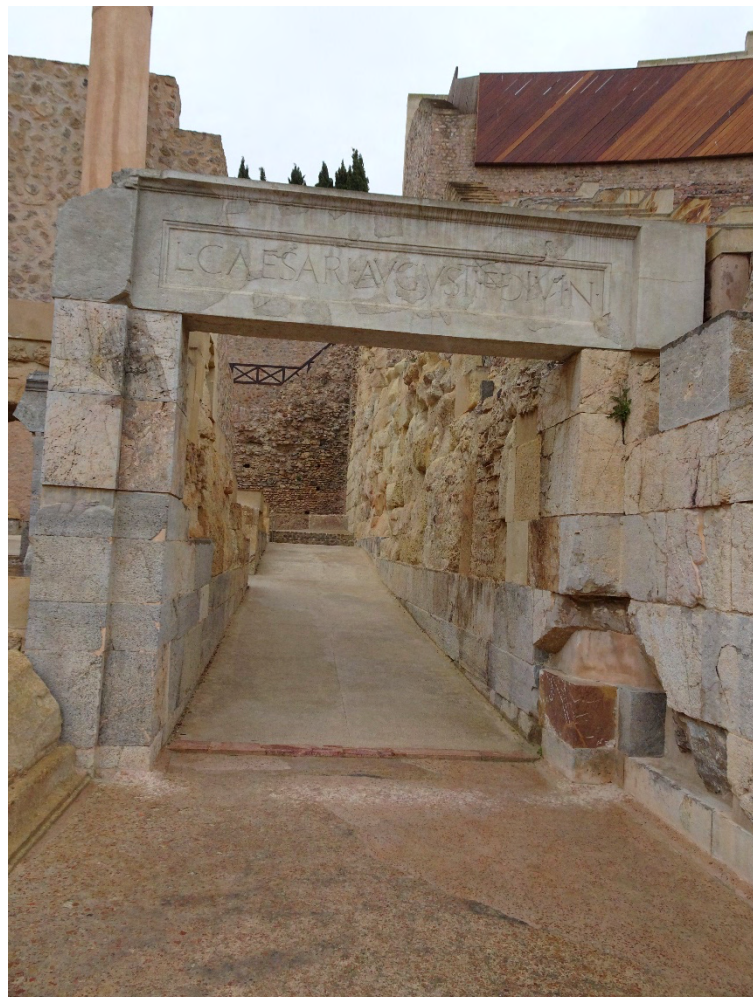


Dans la troisième zone se trouvent les vestiges d'un château que les Rois Catholiques avaient construit après la conquête de la ville en 1489.

CARTHAGÈNE

Le port de Carthagène, sur la Costa Cálida méditerranéenne, est populaire depuis l'époque des Carthaginois. En raison de sa situation stratégique le long de la côte de Murcie, il a été habité par différentes cultures, qui y ont laissé des traces de leur patrimoine artistique.







Une visite de la ville et de ses musées. Cette localité maritime, qui a suscité l'intérêt des Carthaginois et des Romains, doit son nom actuel à l'ancien nom latin Cartago Nova.

IBIZA

Débarquement au port d'Ibiza. Visite guidée de la vieille ville d'Ibiza et de Dalt Vila.



MINORQUE

Débarquement au port de Mahon visite de la Torre d'en Galmes, le village préhistorique le plus important des Baléares. On peut y visiter trois talaiots, une taula, plusieurs maisons, une salle hypostyle et un très intéressant système de collecte d'eau formé par des bacs de décantation, où l'eau sale était filtrée par un système de pierres.



CAGLIARI



Visite guidée de Nora, l'un des sites archéologiques les plus connus et les plus importants de Sardaigne ; centre de fondation phénicienne, puis ville punique et romaine, il a fait l'objet de fouilles et de recherches archéologiques extrêmement intéressantes depuis la fin du XIX^e siècle.



C'est ici qu'est apparue, au fil des siècles, la Panchina Tirreniana, une falaise de sédiments marins et de restes fossiles sur laquelle pousse aujourd'hui une végétation endémique, mais qui, dans le passé, a fourni aux Romains les matériaux nécessaires à la construction de la ville de Nora. Dans l'enchevêtrement de canaux et d'îlots formés par le Rio Arrieras, un grand nombre d'oiseaux, des hérons, des aigrettes, des martins-pêcheurs et la rare mouette corse, une espèce en voie de disparition qui a créé ici la plus grande colonie d'Italie, trouvent refuge. La lagune de Nora est un parc naturel de biodiversité, où la pêche est pratiquée dans le respect de l'environnement.





Gozo

Visite des temples de Ġgantija situés à Xagħra sur l'île de Gozo. L'un des principaux sites archéologiques des îles maltaises. Le site se compose de deux temples construits entre 3'600 et 3'200 av. J.-C. et utilisés jusqu'à 2'500 av. J.-C. environ. En raison de leur bon état de conservation et de leur importance dans la reconstitution des rites et coutumes préhistoriques, les temples figurent parmi les sites de l'UNESCO.



MALTE

Visite guidée de Hagar Qim. L'une des merveilles mégalithiques de Malte, ce temple mystérieux situé dans les collines au sud de l'île est très important pour comprendre l'histoire de Malte depuis les premiers établissements sur l'île. Des figurines de forme féminine ont également été trouvées lors des fouilles archéologiques, ce qui laisse supposer que le temple était dédié à la déesse de la fertilité. Ces figurines, ainsi que les piliers de pierre sculptés de motifs végétaux, sont exposées au Musée national d'archéologie de La Valette. Visite des

temples mégalithiques de Tarxien qui reflètent parfaitement les techniques de construction des premières civilisations qui ont peuplé Malte.





Visite de La Valette, la capitale de Malte et le centre économique et administratif du pays. C'est un important centre culturel et touristique riche en histoire, avec plus de 300 monuments répartis sur 55 hectares.





L'architecture de la ville est essentiellement baroque et l'une des caractéristiques de La Valette est ses curieux balcons colorés, qui se détachent sur les façades des bâtiments. La capitale maltaise a été soigneusement planifiée et construite par les Chevaliers de Saint-Jean, l'ordre le plus ancien du monde.





Du 1 au 10 octobre 2024, l'Association a organisé le voyage en Grèce « [D'une des Cyclades à l'autre, par sauts de puce](#) ». Par étapes en bateau n'excédant pas les deux/trois heures, le temps d'un récit, d'une lecture, d'une présentation d'île ou de site, ce voyage a conduit les voyageurs de la plus excentrique des Cyclades à Naxos, la plus grande et la plus verte. D'île en île, bercés par les flots et par la parole de vos cornacs, avec des haltes pour apprécier les œuvres de la nature et des hommes, se poser sur un site ou une plage, et savourer une cuisine simple et généreuse. Chaque île offre des particularités qui les rendent attachantes : la nature sauvage des plus petites, habitées par de petites communautés, la variété des paysages et de villages dans les plus grandes. Après les invasions estivales, les îles retrouvent, en automne, leur physionomie propre, alors que le climat demeure encore, en général, fort agréable.



VOYAGES 2025

VOYAGE À NAPLES ET DANS LES CHAMPS PHLÉGRÉENS

(Naples, Pompéi, Paestum et Caserte)

6-11 février 2025

Étapes incontournables du Grand Tour, Naples, Pompéi, Herculaneum et le Vésuve ont accueilli les élites intellectuelle et artistique des XVIII^e et XX^e siècles. Peintres et écrivains, inspirés par ces visites, ont intégré le volcan et les sites archéologiques dans leurs intrigues et en ont fait le sujet de leurs œuvres. D'autres auteurs, eux, se contentent de narrer leur visite de la ville de Naples et de ses environs dans leurs récits de voyage. Dans *Voyage en Italie*, Chateaubriand raconte son voyage à Naples, en janvier 1804, son excursion sur les flancs du volcan ainsi que la visite des sites de Portici, Herculaneum et Pompéi. Dans ce récit de voyage agrémenté de notes sur les fouilles de Pompéi, l'écrivain fait part de ses réflexions notamment sur la vie et la fragilité des traces laissées par les civilisations. Les fouilles, les découvertes et les études qui ont été faites, en ces dernières années, tout particulièrement à Pompéi, et l'exploration du patrimoine monumental de toute la Campanie ont acquis une telle importance qu'il nous semble nécessaire de vous proposer ce voyage qui amènera les membres de notre association tout le long du littoral jusqu'à la colonie grecque de Paestum.



Vue générale du temple de Jupiter et du forum de Pompéi (peinture du XIX^e siècle)

Du 6 au 11 février une quarantaine de participants et participantes ont eu le plaisir de découvrir la richesse culturelle de Naples et de la région des Champs Phlégréens.

POMPEI

Visite de l'ancienne cité romaine entièrement ensevelie lors de la terrible éruption du Vésuve en 79 après J.-C. et conservée intacte grâce au linceul de cendres qui l'a recouverte. Cette extraordinaire cité permet de reconstituer avec précision la vie quotidienne des Romains de l'Antiquité.



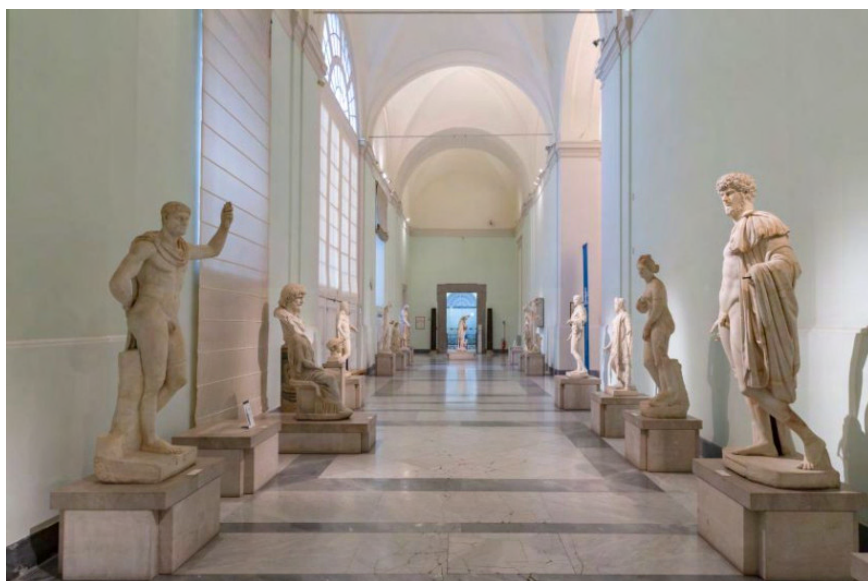
CASERTE

Le palais royal de Caserte, œuvre des architectes Luigi et Carlo Vanvitelli, a été édifié par le roi Charles III de Bourbon. Les travaux de construction débutèrent le 20 janvier 1752, jour de l'anniversaire du roi et s'achevèrent en 1773. Luigi Vanvitelli avait prévu un plan original, incluant un canal spectaculaire de 3,3 km avec une chute d'eau. Après une interruption de 4 ans à la mort de l'architecte, c'est son fils Carlo qui reprit le chantier et l'adapta pour le nouveau souverain, Ferdinand IV. Le palais comprend également de magnifiques et fameux jardins.



NAPLES

Musée Archéologique Nationale de Naples, consacré à l'antiquité classique qui rassemble une des plus riches collections gréco-romaines au monde.

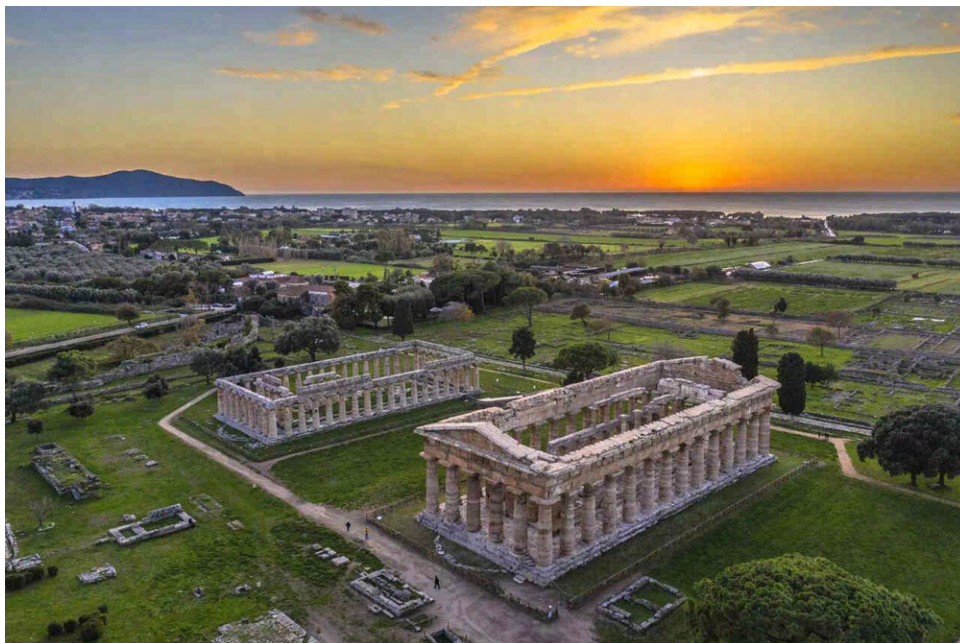


Déjeuner dans un palais privé d'une ancienne famille de Naples.



PAESTUM

Visite du parc archéologique de Paestum, l'un des plus remarquables témoignages de la Grande Grèce en Italie continentale, avec des temples et bâtiments très bien préservés, comme le temple de Poséidon, le petit amphithéâtre, la basilique, le temple de Cérès, le forum, le musée et les tombes aux fresques uniques, à l'image de celle dite « du Plongeur ».



VOYAGES À VENIR

VOYAGE EN GRÈCE : ATTIQUE ET PÉLOPONNÈSE

24 septembre – 1^{er} octobre 2025

Ce voyage nous amènera à la découverte de tous les aspects de la Grèce continentale entre Attique et est du Péloponnèse. Du palais royal de Mycènes datant de l'âge du bronze aux sanctuaires dont les rites rythmaient la vie des Athéniens (Acropole, Brauron, Sounion) et aux espaces publics (agoras, théâtre d'Épidaure), tous les aspects de la vie des anciens Grecs se dévoileront à vous. Sans oublier les lieux où s'écrivent l'histoire telles Salamine où se déroula la grande bataille navale de 480 avant J.-C. et Corinthe, dont la chute lors de la bataille de 146 avant J.-C. entraîna la conquête romaine de la Grèce puisque César y installa la première colonie romaine. Enfin, des visites de musées compléteront les visites de sites puisque nous pourrons y admirer les superbes productions matérielles grecques.



ESCAPADE EN SICILE, ENTRE MUSIQUE ET ARCHÉOLOGIE

Palerme et Ségeste

30 octobre au 1^{er} novembre 2025



Une courte, mais précieuse escapade à Palerme nous emmènera découvrir la Palerme baroque et son magnifique théâtre d'opéra, le Teatro Massimo, ou nous assisterons à un concert classique. Le même jour nous serons accueillis dans un ancien palais pour un élégant cocktail, reçus par les propriétaires. Nous admirerons les importantes collections du Musée archéologique de Palerme. Le lendemain nous continuerons notre voyage à rebours dans le temps pour atteindre le temple grec de Ségeste. Nous aurons accès aux fouilles conduites par Mme Alessia Mistretta, directrice de la mission archéologique de l'Université de Genève. La vallée et sa configuration géographique seront au rendez-vous aussi pour une découverte oenogastronomique de tout intérêt !



À LA DÉCOUVERTE DE LA BASILICATE ET DES POUILLES

Entre temples grecs, trulli et baroque

19 au 24 mars 2026



Le voyage amènera les voyageurs à la découverte de Tarente – de son exceptionnel Musée archéologique national, l'un des plus riches d'Italie, mais aussi du château aragonais et de la cathédrale San Cataldo et ses mosaïques – ainsi que de cités grecques moins connues, mais extrêmement riches et intéressantes, comme Métaponte et son sanctuaire extra-urbain des Tavole Palatine ainsi que Siris-Hérakleia où vous pourrez découvrir les échanges culturels entre Grecs et peuples italiques.



Mais la richesse des périodes plus récentes ne sera pas oubliée puisque les visites de Lecce, la perle baroque du Salente, de Matera, ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et mondialement connue pour ses habitats troglodytes, les « sassi » ainsi que d'Alberobello et ses « trullis », habitats traditionnels des Pouilles sont également au programme.

Pour plus d'informations sur les voyages à venir et les inscriptions contacter l'adresse de la présidence : presidence@ass-greco-suisse-eynard.ch.